LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 19 Saint-Boniface, du 4 au 10 août 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.MB.CA 60¢ + taxes

Citation de la semaine

«À l'époque, c'était idéal parce que le musée était conçu davantage comme un temple, un endroit de contemplation pour voir l'œuvre d'art.»

C'est donc dans l'optique de rendre le Musée des beaux-arts de Winnipeg plus attrayant que son directeur, Michel Cheff, entreprend des travaux de rénovation. **Page 2.**

Fêtons le folklore

Bonne bouffe, spectacles et expositions: voilà ce qui attend les «folkloramеux» lors de cette 26e édition de Folklorama. On attend jusqu'à 500 000 personnes dans les 34 pavillons, dont le pavillon canadien-français, pendant les deux semaines que durera la fête. **Pages 9 et 10.**

Y'a du boeuf là-dedans!

Avec la fin des subventions au transport du grain, plusieurs agriculteurs pourraient abandonner leurs cultures pour se diriger vers l'élevage. **Page 6**



photo: Carole Thibeault

De la betterave au sucrier

La culture de la betterave à sucre est méconnue dans la province. Pourtant, elle est une des industries les plus profitables du Manitoba. Gilbert Fontaine, producteur à Letellier, nous en dit plus long en page 7.

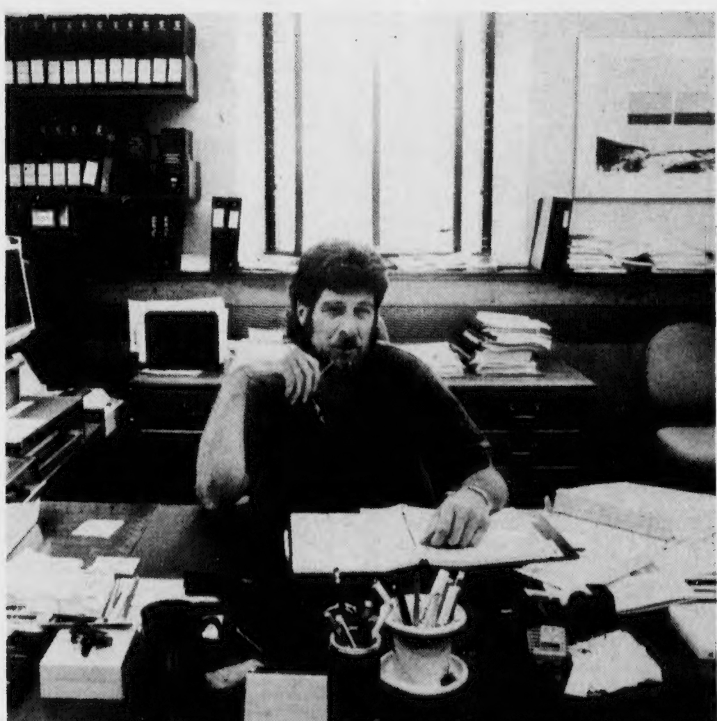


photo: Carole Thibeault

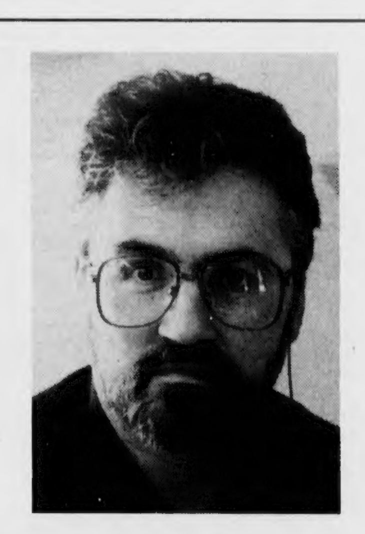
À partir du 3 août, les francophones auront un nouveau représentant à la cour d'appel du Manitoba. Le juge Michel Monnin, après avoir siégé pendant 11 ans à la cour du banc de la reine, révèle quelques confidences en page 3.

En terrain glissant

Quatre propriétaires de terrains à Saint-Adolphe n'attendent que la permission de la Municipalité de Ritchot pour développer de nouveaux lots résidentiels. **Page 6.**

De la francophonie à la santé

Hubert Gauthier, Franco-Manitobain d'origine et actuel sous-ministre adjoint de la Santé au Québec, parle de sa vision sur la réforme du système de santé au Québec... et de ses rapports avec le Manitoba d'aujourd'hui. **Page 13.**



Triste nouvelle...

Le monde des communications est en deuil depuis le décès de Germain Massicotte, animateur de l'émission Radio-Réveil de CKSB. **Lire en page 5.**

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Stephan HARDY et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

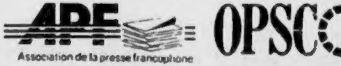
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

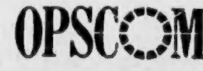
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Sur tous les toits

Derrière les mystères du monolithe

Si on ne prend pas la peine d'y attarder son regard, le Musée des beaux-arts de Winnipeg demeure, à quiconque passe devant, très anonyme. Bien qu'il soit imposant et costaud, l'édifice situé en plein centre-ville est presque invisible. Pour enfin s'intéresser à cet «immense iceberg», comme le décrit son directeur, Michel Cheff, il faut vraiment faire l'effort de lever les yeux vers ses murs rébarbatifs. À partir de ce moment, l'intérêt commence à naître...


photo: Ernest Mayer

Construit par l'architecte Gustavo da Roza, l'édifice du Musée des beaux-arts de Winnipeg en arrive à son 25e anniversaire. En 1971, l'institution, fondée en 1912, avait enfin son édifice, un endroit qui, encore maintenant, est reconnu pour mettre les œuvres en valeur. «J'ai rarement vu un édifice répondre si bien à ce à quoi il doit servir. Un extérieur d'une simple élégance et un intérieur incroyablement versatile», a d'ailleurs déclaré la princesse Margaret alors qu'elle assistait à l'ouverture officielle du musée. (1)

L'édifice est d'autant plus intéressant car il a été conçu pour embrasser la forme triangulaire du terrain sur lequel il a été bâti. Il est construit avec de la pierre de Tyndall (village du nord-ouest du Manitoba) qui lui donne une allure monolithique. Aussi, la création d'un jardin sur le toit, avec sculptures, fontaine et restaurant, est une agréable découverte pour le visiteur.

Michel Cheff estime que, de l'extérieur, l'architecture ne répond cependant plus aux besoins du public car ses murs sans fenêtre et son entrée minuscule (comparativement au reste) n'incitent pas les gens à y pénétrer. «À l'époque, c'était idéal parce que le musée était conçu davantage comme un temple, un endroit de contemplation pour voir l'œuvre d'art. C'était réservé beaucoup plus aux spécialistes», soutient-il.

Lorsque Gustavo da Roza a conçu ses plans, il a dû «contourner» la petite clinique médicale située sur le coin du terrain car elle n'était pas à vendre au moment de la construction. Aujourd'hui, le musée est enfin propriétaire de ce petit édifice qui deviendra l'école d'art. Les locaux réservés à cet effet dans le musée même seront aménagés pour agrandir les réserves devenues trop petites. Alors qu'elles ne peuvent contenir que 11 000 œuvres, le musée en possède maintenant 20 000.

«Cette expansion fait partie du plan original. Gustavo da Roza avait prévu que, dans 25 ans, il faudrait faire des rénovations et des modifications à l'édifice, mentionne le directeur. Maintenant, on va plus loin dans la réalisation du rêve original d'être propriétaire du triangle complet».

Au cours des dix prochaines années, d'autres projets de rénovations viendront s'ajouter. En plus de faire les réparations nécessaires pour l'entretien général du bâtiment, Michel Cheff a l'intention de l'ouvrir davantage au public, de le rendre plus attrayant de l'extérieur. Par exemple, il aimerait annexé un genre de verrière à la pointe nord de l'édifice.

«Ce qui serait bien, c'est que les gens puissent voir un peu d'activité quand ils passent sur l'avenue Memorial». Selon lui, les gens seront plus intéressés à entrer s'ils voient de la vie. «Les gens recherchent des édifices accueillants».

Carole THIBEAULT

(1) Citation tirée du journal *The Winnipeg Tribune*, 27 septembre 1971.

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de Guy Préfontaine.

Francophonie du monde

Des ententes dès cet automne?

Ottawa -Si tout se déroule comme prévu, le gouvernement fédéral signera cet automne des ententes Canada-communauté avec les représentants des communautés francophones de sept provinces. D'une durée de quatre ans, ces ententes pluriannuelles de financement permettent aux provinces de financer des projets de développement issus du milieu. Seuls les francophones de l'Alberta (en 1994), du Manitoba (en 1994) et de la Saskatchewan (en 1993) ont déjà conclu des ententes. (APF)

Une radio qui croît

Ottawa - La licence de la radio communautaire CJRM-FM du Labrador sera renouvelée jusqu'à l'an 2000 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications. De plus, CJRM-FM prévoit augmenter ses heures de diffusion hebdomadaire de 42 heures à 126 heures et entend également diffuser davantage de publicité. (APF)

De l'agri-info... à portée de la main

Manitoba - Les agriculteurs franco-manitobains peuvent dès maintenant recourir à un service téléphonique sans frais afin de savoir quand le brûlage de paille ou de chaume est autorisé. Le numéro 1-800-461-1233 permet aux agriculteurs de toutes les régions de s'informer, en français, des heures précises où le brûlage est permis selon le Règlement sur le brûlage des résidus de culture et des herbages naturels adopté en 1993.

De la musique continue?

Ottawa - Allegro, un service de musique payant entièrement canadien, pourrait rejoindre des consommateurs d'un bout à l'autre du pays dès janvier 1996. Un nouveau consortium a déposé, le 31 juillet, une demande devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications en vue d'exploiter une gamme de signaux qui seront acheminés au domicile des Canadiens par le câble ou par satellite. Un de ces signaux, Allegro, représentera une nouvelle source de revenus importante pour les compositeurs, auteurs et artistes canadiens. D'après le consortium CWP Partnership, Allegro doit susciter les ventes de musique canadienne enregistrée, aussi bien en anglais qu'en français. (APF)

ACTUEL

Le juge Michel Monnin à la cour d'appel du Manitoba

«Être juge, ce n'est pas une science; c'est quasiment un art.»

Les couloirs glacés du Palais de justice sont intimidants. La froidure des murs, même s'ils sont très beaux, fait qu'on se demande si les gens qui y travaillent sont aussi indifférents à notre sort que ces murs. La porte verrouillée et les nombreux détours pour se rendre aux quartiers des juges ne font qu'accentuer cette impression. Puis,voilà qu'on aperçoit le juge Michel Monnin, nouvellement nommé à la cour d'appel du Manitoba, sortir de l'ascenseur habillé d'un jeans et d'un t-shirt! Est-il en vacances ou est-il simplement un peu anarchiste?



photo: Carole Thibeault

Comme il passe la plupart de ses journées la tête enfouie dans les livres, Michel Monnin ne voit pas pourquoi il devrait s'embarrasser d'un veston et d'une cravate. Les jeans et les t-shirts sont peu orthodoxes, mais combien confortables!

La nomination du juge Monnin en réjouit plusieurs, notamment la communauté et les juristes de langue française qui font des pressions depuis 1990, année de la démission du juge Alfred Monnin (père de Michel), pour qu'un francophone siège à la cour d'appel. Depuis le tout début, la tradition a voulu que les francophones aient un représentant sur les différentes instances judiciaires de la province.

Juge à la cour du banc de la reine depuis 11 ans, Michel Monnin reconnaît que sa nomination a beaucoup à voir avec ses qualités linguistiques. «J'ai peut-être été nommé parce que je suis francophone, affirme-t-il, mais j'étais un des meilleurs candidats pour y aller quand même, indépendamment de la langue. Je ne suis pas simplement quelqu'un qu'ils ont "pitché" là et ça fait du bien de le savoir.»

Très conscient de ce qu'il laisse et de ce qui l'attend, le juge appréhende quelque peu ses nouvelles fonctions. Le fait que la cour d'appel joue de plus en plus le rôle de cour de dernière instance (dont la décision ne peut être remise en question) alourdit de beaucoup les responsabilités des sept juges qui y siègent. «Être juge, ce n'est pas une science; c'est quasiment un art.

«Il reste toujours la cour suprême du Canada, mais elle devient de plus en plus sélective sur les causes qu'elle va entendre», fait remarquer le juge Monnin. Toutefois, la perspective de travailler avec ses nouveaux collègues l'enchante et c'est pourquoi il a accepté sa nomination avec joie.

Monsieur le juge avoue qu'il est tout de même un peu triste de quitter la cour du banc de la reine où il a adoré travailler. «J'ai toujours aimé écouter les témoins, confie-t-il. Un procès, qu'il soit criminel ou civil, c'est comme une partie de vie. C'est du monde qui ont vécu des expériences et ils viennent les raconter; souvent, ce n'est pas des expériences plaisantes mais c'est comme des photos, des chapitres de vie... Et ce n'est pas tout le monde qui a la chance de voir ça.» À la cour d'appel, il sera plutôt appelé à lire les actes des procès, sans les voir ni les entendre.

Lorsqu'on écoute parler Michel Monnin, on comprend et on se demande à la fois pourquoi il a accédé au poste de juge. D'un côté, il est très dur et très sûr de son jugement; de l'autre, il est très chaleureux et très simple. Lui-même confesse que sa profession pourrait facilement l'inciter «à péter plus haut que le trou».

C'est pourquoi, il essaie de ne pas se prendre trop au sérieux. «Tu parles à une gang de juges et d'avocats toute la journée. Si on ne fait pas attention, on peut facilement commencer à penser qu'il n'existe rien à l'extérieur de ça. Et quand on est ici (au Palais de justice), on est roi et maître... j'essaie de laisser ça et c'est pas facile des fois.» Le jeans et le t-shirt sont d'ailleurs une façon de lui rappeler qu'il est une personne ordinaire.

Une fois rentré à la maison, Monsieur le juge devient Michel Monnin. Entouré de sa famille, de ses amis et de son chien, il s'adonne à ses passe-temps favoris: ski en hiver, canot en été, en plus de la partie de bridge hebdomadaire. «Mes amis n'ont rien à voir avec le milieu dans lequel je travaille et je pense que c'est sain. Ça me garde les pieds à terre. Ça me garde dans ce que j'appelle "le vrai monde".»

Carole THIBEAULT

Nominations à la magistrature

Et les femmes dans tout ça?

Bien que la nomination du juge Monnin à la cour d'appel soit une bonne nouvelle pour les francophones, les groupes de femmes sont de leur côté un peu moins enchantés. C'est entre autres le cas de Réseau, un groupe de femmes francophones, qui aurait préféré la nomination d'une femme, même si sa langue aurait été l'anglais, plutôt que celle d'un homme.

La directrice de Réseau, Sylvie Ross, indique que les femmes sont sous-représentées aux différentes cours du Manitoba et le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, aurait dû en prendre considération.

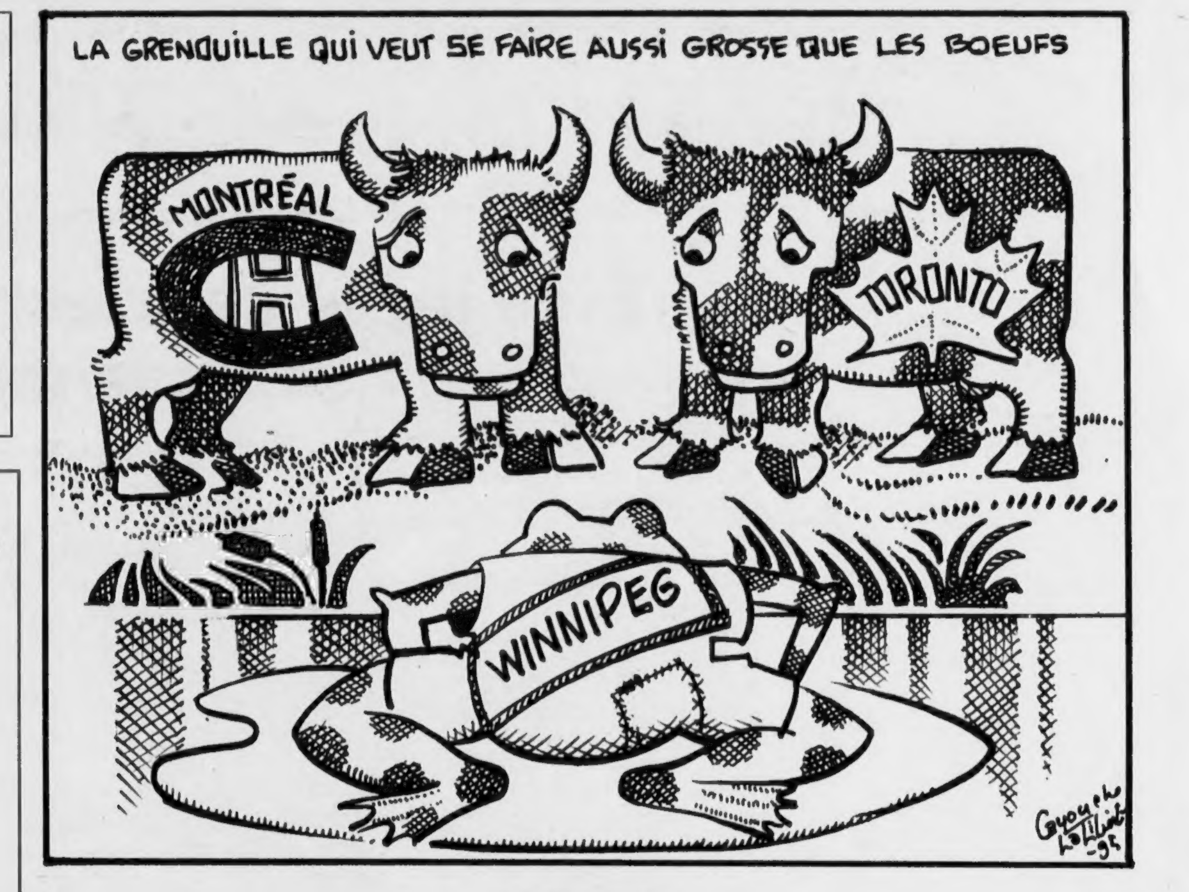
«Lorsque nous savons que la cour du banc de la reine entend plusieurs causes criminelles reliées aux mauvais traitements infligés aux enfants, aux agressions sexuelles, sans oublier les cas de la Charte, et que la cour d'appel doit se prononcer sur des questions sociales et criminelles de haute importance, nous (Réseau) croyons fortement qu'une approche féminine doit être entendue», expliquait Sylvie Ross dans une lettre adressée au ministre quelques jours avant les nominations.

Elle explique que les femmes vivent une réalité autre que celles des hommes et qu'il faut des représentantes dans notre système judiciaire pour refléter ces réalités. Elle donne en exemple quelques jugements rendus récemment qui ont été plutôt dégradants envers les femmes. Même la cour suprême, dans le cas Thibaudeau concernant la taxation des pensions alimentaires, a remis un vote divisé.

Malgré tout, Sylvie Ross pense que Michel Monnin fera un bon travail à la cour d'appel. «Je suis conscient de ce que ces mouvements-là (les groupes de femmes) réclament, mentionne le juge Monnin, et quand je suis en cour, j'essaie de m'en rappeler et d'agir en conséquence.»

Les revendicatrices peuvent néanmoins dirent qu'elles ont été entendues puisque deux femmes viennent d'être nommées à la cour du banc de la reine, soit Me Barbara M. Hamilton et Me Sylvia Guertin-Riley. Il reste deux autres postes à combler.

Carole THIBEAULT



Lettres

La Ville "bilinguise" le zoo

Voici la réponse de la mairesse de Winnipeg à la lettre de Michèle Lécuyer-Hutton, parue dans La Liberté du au 13 juillet 1995, au sujet du manque de français au zoo.

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 22 juin par laquelle vous me faites part de vos inquiétudes concernant l'affichage bilingue au zoo du parc Assiniboine. D'abord, permettez-moi de vous rassurer que la Ville de Winnipeg est déterminée à respecter ses obligations en matière de services en français.

Selon le plan de mise en œuvre des services en français de la Ville, la mise en place de services en français et de l'affichage bilingue au zoo du parc Assiniboine doit commencer en juin 1995 et se poursuivre jusqu'à ce que nous nous soyons acquittés de toutes nos obligations.

Aucune date d'achèvement n'a cependant été fixée, et ce, pour la simple raison que la durée de vie typique des affiches s'étend sur plusieurs années et que leur coût de remplacement est très élevé. Nous «bilinguisons» les affiches lorsque nous devons les remplacer ou que nous en installons de nouvelles. Cette manière de faire s'est révélée la plus économique et la plus pratique.

Actuellement, les affiches à l'entrée principale et à l'entrée sud du zoo sont bilingues, tout comme celles des enclos des «nouveaux-nés» et des kangourous grimpeurs. Sur les panneaux de direction, nous utilisons les symboles internationaux de signalisation. Les affiches portant sur les droits d'entrée, les règlements généraux du zoo et les panneaux d'information des enclos des chameaux, des yacks et des zèbres sont en cours de préparation. Nous espérons pouvoir les installer au cours de l'été.

Nous sommes également en train de préparer une brochure documentaire et un nouveau plan bilingues du zoo. Le tout devrait être prêt à l'automne. De plus, l'un des trois employés affectés aux patrouilles chargées d'aider les visiteurs et de répondre à leurs questions est bilingue. Des programmes sont aussi offerts en français, sur demande, dans la salle de classe du zoo.

J'espère que ces renseignements sauront apaiser vos inquiétudes. Vous comprendrez que nous ne pouvons pas toujours, pour des raisons d'ordre budgétaire et pratique, mettre certains services en œuvre aussi rapidement que nous le souhaiterions ou que les citoyens le souhaiteraient. Néanmoins, en ce qui concerne les services en français, nous comptons bien poursuivre nos efforts jusqu'à ce que tous nos objectifs soient atteints.

La mairesse
Susan A. Thompson
Le 14 juillet 1995

Un bonjour d'Allemagne

Bonjour à l'équipe de *La Liberté*!

Je suis un étudiant du CUSB ici à l'Université de Trier, en Allemagne (tout près de la frontière luxembourgeoise). Je «feuilletais» justement l'Internet et je cherchais des pages sur le Manitoba (j'avais un peu le mal du pays).

J'ai trouvé votre «Liberté électronique» sur le réseau, et ça m'a fait chaud au cœur de voir des noms et des lieux si familiers. Je voulais juste vous écrire une petite note pour vous féliciter! La «Liberté électronique» est un projet intéressant! Je donnerai la page à des amis ici pour que tous puissent connaître le journal francophone du Manitoba!

Bon travail!

Bryan Lopuck
lopu2201@uni-trier.de
Le 27 juillet 1995

Nouveau conseil

Mme la rédactrice,

Le Conseil d'administration et les membres du personnel offrent un gros Merci à docteur Michael Kwon pour son dévouement et ses services efficaces au Centre médico-social De Salaberry ainsi qu'à la communauté.

Docteur Kwon nous quitte pour la Nouvelle-Zélande au début du mois d'août. Nous espérons que ses nouvelles fonctions se révéleront des plus intéressantes et lui donneront toute satisfaction.

Centre médico-social
De Salaberry,
Saint-Pierre-Jolys
Le 24 juillet 1995

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

E.J.P.L.

À l'occasion du 50e anniversaire de profession religieuse de ***soeur Cécile Vandel*** *et du 60e anniversaire de profession religieuse* ***des soeurs Marthe Guay, Emily Ksiazyk et Jeanne St-Vincent,*** *les Filles de la Croix vous invitent à un* ***thé-rencontre le samedi 12 août 1995*** *à la Maison Sainte-Croix 66, avenue Moore Saint-Vital (Manitoba) entre 14 h et 16 h.*

Le Manitoba perd un de ses grands communicateurs, Germain Massicotte

«Il était un homme très comblé»

La radio CKSB avait une nouvelle bien triste à annoncer le 31 juillet: une de ses grandes personnalités, Germain Massicotte, est décédé subitement à 46 ans alors qu'il était en vacances en Saskatchewan.

Originaire de Montréal où il avait fait des études en animation, Germain Massicotte était arrivé au Manitoba en 1969 après avoir travaillé deux ans à Gravelbourg (Saskatchewan). Sa voix était bien connue sur les ondes de CKSB où il a exercé plusieurs fonctions: animateur, journaliste, chef de pupitre, superviseur de la salle des nouvelles.

«Je l'ai connu en 1972 alors qu'il était animateur, se souvient le technicien Marc Rémillard. Il était l'animateur "jeune" de l'époque, avec l'émission *Discothèque ouverte*, entre autres. C'était un passionné de la musique. Il aimait les "tubes", comme on disait, les chansons populaires. C'est le seul animateur que j'ai connu qui a fait jouer la même chanson deux fois de suite!

«Il était toujours très professionnel dans tout ce qu'il entreprenait. On est devenus de bons amis.» Au point où Marc Rémillard a été un des témoins au mariage de Germain quelques années plus tard. «Le jour de son mariage, je suis arrivé chez lui pour l'emmener à l'église. Tout ce qu'il avait comme souliers pour aller avec son tuxedo noir, c'était des bottes brunes avec des talons! Alors, j'ai emprunté des souliers à mon père!»

Michel Boucher, chef de pupitre de CKSB, a bien connu Germain Massicotte dès son arrivée dans la salle de nouvelles en 1974. «Il a toujours été une personne consciencieuse, qui travaillait très fort et qui s'assurait d'avoir toute l'information.

«Germain était très généreux, ouvert et abordable. Il était toujours prêt à donner un coup de main ou un conseil. Après tout, il avait plus d'expérience que les autres. Il ne voulait jamais faire mal à personne. Ce n'était pas le genre de journaliste qui cherchait la chicane; il voulait seulement transmettre l'information.»



Archives La Liberté

Germain Massicotte: «Il avait une soif d'apprendre vraiment étonnante.»



Dans son kiosque Jamais Vu.

Le directeur intérimaire de la radio, Gilles Fréchette, signale que les grands reportages et les séries documentaires, comme *Les carnets de voyage dans le Nord* et *Les Savard*, ont toujours été beaucoup appréciés à CKSB. «Et c'est ce qu'il aimait faire. Il adorait approfondir et créer des nouvelles choses.»

De 1979 à 1984, Germain a été superviseur des nouvelles françaises à la radio et à la télévision CBWFT. Puis il est revenu à la radio et s'est spécialisé, entre autres, comme journaliste au Palais législatif et comme intervieweur au Cahier manitobain.

Après 20 ans à la salle des nouvelles, il était revenu à ses premières amours en acceptant avec joie un nouveau défi en février 1995: l'animation de *Radio-Réveil*. Il racontait alors à La Liberté: «Je n'ai pas de problème à me lever tôt le matin. C'est un plaisir pour moi. Et j'ai l'impression que c'est moi qui donne le coup d'envoi de CKSB.»

Martine Bordeleau, qui coanime l'émission, appréciait surtout sa bonne humeur. «Germain était toujours content, même à 4 h 30 le matin! Il avait une joie de vivre incroyable. Son attitude au travail et envers la vie en général était toujours très positive. C'est une énorme qualité parmi les nombreuses qu'il avait, et ça a transformé l'équipe du matin.

«Il était aussi un maniaque de l'information; il en mangeait!, continue Martine Bordeleau. Il était toujours entouré de journaux et de magazines. Il était au courant de tout et avait des points de vue sur tout.»

Suzanne Kennelly, réalisatrice de *Radio-Réveil*, le compare justement au plus important volume dans une série d'encyclopédies. «On vient de le perdre, et ça, c'est irremplaçable, et c'est très triste. Il avait tout ce bagage de connaissances.

«Ce que j'appréciais le plus, c'est qu'après 26 ans d'expérience en radio, il était assez humble pour accepter qu'il avait encore des choses à apprendre. C'est une qualité rare, un vrai cadeau pour une réalisatrice! Changer, ce n'est jamais facile, mais il était toujours prêt à acquérir des nouvelles connaissances.»

Radio-Réveil permettait également à Germain Massicotte de poursuivre une autre ambition, dans le monde des affaires cette fois. Il était copropriétaire avec son épouse Suzanne Chartier de l'entreprise Jamais Vu inc., dont le kiosque se trouve au marché de La Fourche. Comme dans le monde de l'information, il était toujours à la recherche du nouveau, de la qualité et de l'originalité.

Germain Massicotte a aussi été président de Cinémental pendant quelques années. Une tradition pour lui, c'était d'aller au cinéma avec sa fille Hélène, le mardi soir. *La Liberté* a pu tirer profit de son amour du cinéma dans la chronique culturelle alors intitulée «Pause... films».

Son entreprise, CKSB et sa famille: voilà ce que Martine Bordeleau qualifie comme ses trois passions. «Il était aussi heureux dans l'une que dans l'autre. Il était un homme très comblé.»

Karine BEAUDETTE

Nouvelle subdivision à Saint-Adolphe

On n'arrive pas à prendre une décision

Au moment d'aller sous presse, les quatre propriétaires intéressés dans le développement de la nouvelle subdivision à Saint-Adolphe attendaient toujours une décision de la Municipalité de Ritchot leur donnant la permission de procéder au travaux.

Ce projet d'agrandissement du village de Saint-Adolphe est sur la table depuis déjà plusieurs années. En fait, la digue qui entoure le village, et qui le protège contre les caprices de la rivière Rouge au printemps, a été rallongée en vue de l'établissement de cette nouvelle subdivision en 1989. Seulement, des conflits et de sérieux désaccords entre les différentes parties impliquées ont tout retardé.

Lucille Perron, Ron Prereira, Paul Gagnon et Frank Cvitkovitch sont les quatre propriétaires dont les terrains seront aménagés puis vendus. Actuellement, ils revendiquent un plan d'aménagement moins coûteux que celui qui leur a été proposé initialement.

Le plan qu'ils suggèrent est, entre autres, plus linéaire et permettrait l'installation des conduits d'hydro et des lignes téléphoniques à l'extérieur du sol. Tout le contraire de ce que veut Leslie Wallace, conseiller de Saint-Adolphe et principal adversaire des investisseurs, qui estime que ce dernier plan n'est pas esthétique et qu'il n'attirera les acheteurs.

L'un des propriétaires, Paul Gagnon, explique qu'ils veulent réduire les coûts d'investissement car ils contribuent déjà suffisamment au projet. En effet, la Municipalité les oblige à rembourser la digue qui entoure leur terrain, soit 200 000 $. De plus, le conseil refuse de contribuer au Programme fédéral d'infrastructures qui a accepté, en 1994, d'aider le projet en allouant une somme de 600 000 $, dont un tiers doit être donné par chaque niveau de gouvernement. Les investisseurs payeront donc de leur poche la part de la Municipalité, soit un autre 200 000 $.

«Ils (les conseillers) pensent qu'on va faire beaucoup d'argent avec ça. Mais si ça coûte trop cher pour les terrains, il ne nous restera pas grand chose. Et après, c'est la Municipalité qui va récolter les taxes. Nous, on ramasse juste l'argent de la vente de chaque terrain», explique Paul Gagnon.

La nouvelle subdivision comprendrait 190 lots à vendre. Les propriétaires pressent le conseil municipal à prendre une décision le plus rapidement possible; autrement, on risque de leur retirer l'aide du Programme d'infrastructures.

Mentionnons que plusieurs réunions ont déjà eu lieu à ce sujet. Cependant, comme certains conseillers demeurent manquants, dont le préfet Cyrille Durand, ont remet toujours la décision à une date ultérieure. Il semble par ailleurs qu'on veuille élucider la question une fois pour toutes, lors d'une réunion spéciale le 3 août.

Carole THIBEAULT



Les conséquences de la fin des subventions fédérales

Et si le boeuf de l'ouest devenait le boeuf du Manitoba?

Et si le «boeuf de l'ouest» était davantage produit au Manitoba, tandis que l'Alberta récoltait plus de blé? C'est ce qui pourrait arriver à la suite de la fin des subventions au transport du grain de l'Ouest, dont un des effets était de maintenir quasi artificiellement des réalités économiques difficilement justifiables: les productions sont souvent loin de leurs marchés.

Depuis le 1er août dernier, les agriculteurs ne reçoivent plus aucune subvention pour défrayer les coûts du transport céréalier. Dans le monde agricole canadien, il s'agit d'une révolution à laquelle il faudra pourtant s'adapter.

Selon Antoine Coudière, économiste et analyste des transports du grain chez Agriculture Canada, il y avait trois raisons pour mettre fin aux subventions en question: les ententes du GATT (qui interdisent les subventions aux productions agricoles exportées), la non-efficacité des productions subventionnées et le fait que les subventions créaient une baisse de croissance et un frein à la diversification des productions agricoles.

«Les marchés des céréales ont grandement évolué depuis dix ans, soutient Antoine Coudière. Le transport vers l'est, en déclin relatif, aurait toujours pu être subventionné puisqu'il approvisionne surtout le marché domestique (non couvert par le GATT).

Mais les trains roulant vers l'ouest et le sud (une réalité qui a fortement progressé depuis dix ans) véhiculent des céréales qui sont surtout destinées aux marchés d'exportation.»

Les producteurs doivent maintenant payer le plein prix du transport de leurs céréales depuis le lieu de production jusqu'au port canadien le plus éloigné. Les prix ont été fixés par le ministère des Transports jusqu'à l'an 2000.

«Les céréales qui vont en Asie transitent par Vancouver. Pour les producteurs de l'ouest de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui sont plus proches du Pacifique, la hausse des coûts sera en grande partie compensée par le bon prix du blé, explique Antoine Coudière.

Pour les producteurs de l'est de la Saskatchewan et du Manitoba qui exportent tant à l'est qu'à l'ouest, et qui sont donc plus loin des débouchés et des ports, la facture sera plus difficile à avaler. Vancouver, c'est très loin.

«Quant à ceux qui vendent vers les marchés traditionnels de l'est, ils doivent désormais payer le transport non plus seulement jusqu'à Thunder Bay, mais bien jusqu'à Montréal ou Halifax. Les producteurs de cette région sont définitivement plus pénalisés à court terme que les céréaliculteurs plus à l'ouest.»

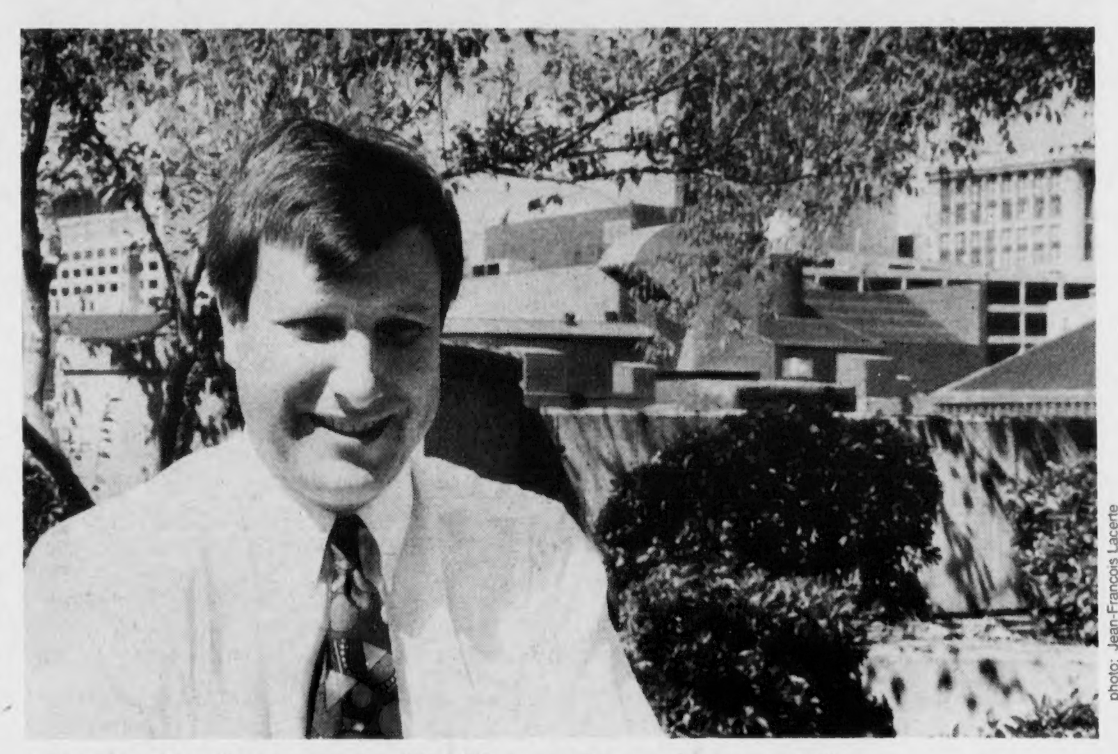
Ces changements dans les débouchés des céréales de l'Ouest amèneront les céréaliculteurs à revoir de fond en comble leurs productions. «À long terme, ces difficultés temporaires auront toutefois des conséquences économiques positives sur l'agriculture canadienne, pense Antoine Coudière.

«Les céréaliculteurs manitobains qui voudront rester dans ce secteur devront diversifier leurs productions. Ils devront aller vers des cultures de produits "exportables" (les pois, par exemple). D'autres se recycleront dans l'élevage. Comme les grands marchés se trouvent à l'est du continent, les éleveurs d'ici auront un avantage certain sur les producteurs de l'Alberta, comme les coûts de transport!»

À plus ou moins long terme, selon Agriculture Canada, il coûtera moins cher aux Albertains de produire et transporter leur blé vers les grands débouchés et moins cher aux Manitobains de faire de l'élevage (de porc et même de boeuf).

Cette conversion ne sera pas longue à se manifester, estime-t-on. «Les investissements importants annoncés dans les porcheries dans le sud-est du Manitoba, ou encore le fameux projet de 215 millions $ dont tout le monde parle pour Sainte-Agathe, voilà deux exemples concrets de projets qui montrent que les Manitobains ont toutes les ressources nécessaires pour faire face à ces difficultés passagères créées par la fin des subventions fédérales.»

Jean-François LACERTE


photo: Jean-François Lacerte

Antoine Coudière: à long terme, les difficultés auront des conséquences positives.

SAINTE-AGATHE

Une autre étape franchie

Canadian Agra vient de franchir une autre étape importante menant à la construction de son projet d'usine dans la municipalité de Ritchot. Il s'agit d'une modification apportée au zonage municipal qui permettra l'exploitation industrielle de la région. Le conseil a tenu une audience publique le 25 juillet à ce sujet.

D'après l'administrateur de la municipalité de Richot, Joseph Brodeur, il ne reste que deux autres conditions à remplir: la modification de l'arrêté municipal par le conseil de la municipalité de MacDonald et l'obtention d'une licence environnementale de la Province. Il souligne que ceux s'opposant au projet pour des raisons environnementales ont jusqu'au 14 août pour faire entendre leurs objections.

SAINT-BONIFACE

20 millions $ de compressions supplémentaires

Dans une lettre remise à tous les employés de l'Hôpital général Saint-Boniface le mercredi 2 août, le président de l'institution, Jack T. Livack, prévoit 20 millions $ de coupures supplémentaires pour les trois prochaines années fiscales (96/97, 97/98 et 98/99). Selon les estimations du conseil d'administration, la moitié de ce montant devra être retranchée du budget de la première de ces trois années.

Selon Jack Livack, ces nouvelles compressions sont dues à la réduction des paiements de transfert du gouvernement fédéral et sont également conformes aux prévisions budgétaires du gouvernement du Manitoba.

Des rencontres d'information seront organisées avec le personnel de l'hôpital à la fin septembre, soit dès que les détails de ces nouvelles réductions de budget seront plus précises. À ce jour, aucune suppression supplémentaire d'emploi n'est annoncée par l'administration de l'hôpital. Toutefois, les directeurs de service ont reçu le mandat de continuer à présenter des budgets équilibrés au cours de cette période.



Ici et ailleurs

Une banque progresse

Ottawa - Dorénavant, la Banque de Montréal accordera les mêmes avantages sociaux aux employés dont le conjoint est du même sexe qu'à leurs collègues hétérosexuels. La décision de la Banque vient régler une plainte déposée par l'un de ses employés auprès de la Commission canadienne des droits de la personne.

«Voilà l'exemple d'un autre employeur qui a accompli des progrès afin d'assurer un traitement égal aux employés gay et lesbiennes», a affirmé la vice-présidente de la Commission, Michelle Falardeau-Ramsey. La Banque de Montréal emboîte le pas à la Banque Toronto-Dominion qui fut la première des grandes banques à prendre cette initiative.

Les arts: pas payant

Ottawa - À moins d'exercer la profession d'administrateur, de directeur, de metteur en scène ou d'enseignant, les travailleurs dans les arts ne vivent pas dans la richesse. Ainsi, les peintres et les sculpteurs ne gagnaient, en moyenne, que 8 800 $ en 1993, indique Statistique Canada. Même en ajoutant les subventions et les droits d'auteur, leur revenu total ne dépassait pas 15 100 $. Les musiciens, les chorégraphes et les danseurs déclaraient des revenus de seulement 12 800 $ (18 900 $ avec les autres sources de revenus). (APF)

De porc à porc

Morris - Deux groupes ont l'intention de construire des porcheries dans la municipalité rurale de Morris. La colonie huttérite de Ridgeland prévoit produire 17 000 cochons de marché annuellement dans un site à deux milles au sud-est de Sperling. Ce projet vaut 3 millions $. D'autre part, Mark Milne, dans une présentation de la part de Lowe Farm à la réunion du 13 juillet du conseil municipal, a fait part d'un projet valant 2,4 millions $ qui verrait la production de cochons de marché et de reproduction.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

ÉCONOMIE

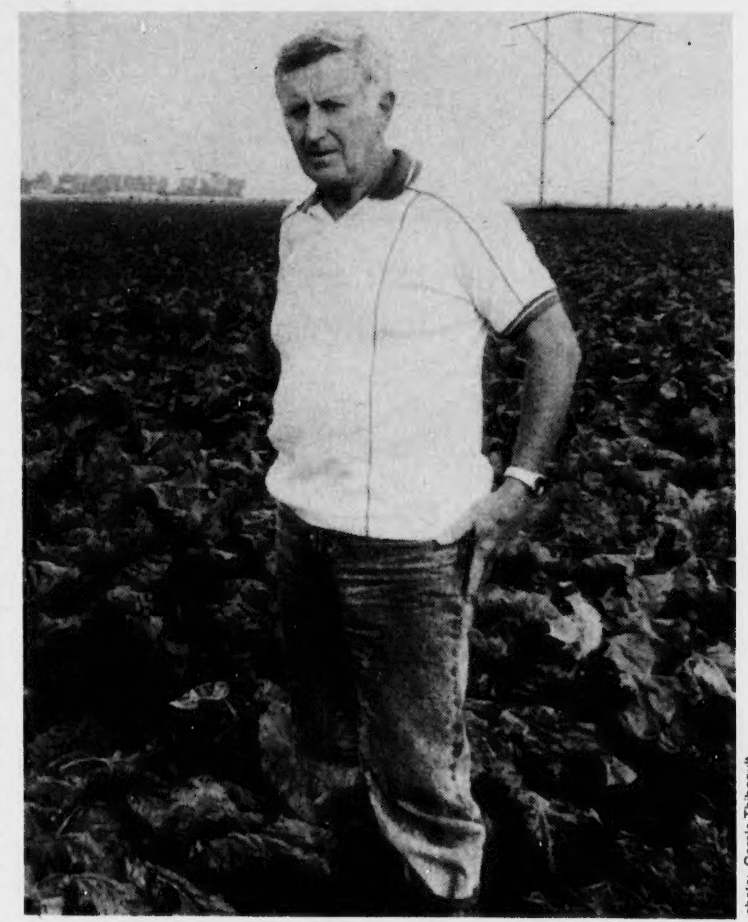
La betterave à sucre

Une culture méconnue au Manitoba

On en met dans son café. Les desserts sont souvent meilleurs lorsqu'ils contiennent de ce condiment. Selon Statistique Canada, les Canadiens en consomment en moyenne 29 kilos par année. Et malgré le fait que le sucre soit présent sur toutes les tables et utilisé à toutes les sauces, il est rare qu'on prenne le temps de se questionner sur sa provenance. D'où vient le sucre? Comment est-il produit? Le Canada est-il producteur de sucre?

Gilbert Fontaine est un producteur de betteraves à sucre du sud du Manitoba. Membre du conseil exécutif de la Manitoba Sugar Beet Producers Association, il comprend mal que cette culture soit encore méconnue dans la province. Les agriculteurs cultivent la betterave à sucre depuis le début du siècle mais c'est en 1940, l'année où on a construit une raffinerie à Fort Garry, qu'elle a connu son expansion; ce qui fait déjà plus de 50 ans.

Selon Gilbert Fontaine, cultiver la betterave à sucre comporte ses avantages et ses inconvénients. «C'est une culture qui rentre bien en rotation avec les autres, explique-t-il. Ça permet aussi d'étirer le temps des récoltes. Ça répartit le travail à l'automne.» Contrairement au blé ou à l'orge dont il faut commencer les moissons dès la fin du mois d'août, les betteraves à sucre peuvent attendre jusqu'à la fin septembre.


photo: Carole Thibeault

Gilbert Fontaine cultive plus de 300 acres de betteraves à sucre.

Le principal inconvénient de la culture de la betterave à sucre est son coût d'exploitation. Les semences, les fertilisants et les pesticides sont assez dispendieux, sans compter l'équipement spécialisé nécessaire. Mais le prix de retour est bon. L'an dernier, les producteurs ont reçu 42 $ par tonne de betteraves. Dans la province, 500 000 tonnes ont été produites sur 27 000 acres de terre partagées entre 260 producteurs. «C'est assez payant parce que si ça ne l'était pas, les gars ne resteraient pas là-dedans.»

Le mode de production de la betterave à sucre a changé au cours des ans. Pour encourager les agriculteurs à produire une betterave «rentable», les raffineurs payent désormais selon le taux de sucre retrouvé dans celle-ci. Gilbert Fontaine estime que ce nouveau mode de paiement est avantageux pour tout le monde.

«On a avantage à produire des betteraves qui contiennent plus de sucre et non pas juste des grosses betteraves. C'est plus avantageux car le transport des betteraves jusqu'à la raffinerie est assumé par le producteur. Si on produit ce qu'on appelle des tonnes vides, les coûts de transport sont plus élevés que si on a du sucre.»

La culture de la betterave à sucre, qui comble environ 10 % de l'industrie sucrière du Canada, n'est pratiquée que dans deux provinces, le Manitoba et l'Alberta. Ensemble, elles répondent à la demande en sucre des Prairies.

Dans les autres provinces, on consomme le produit raffiné de la canne à sucre, exploitée dans les pays tropicaux. Autrement dit, seuls les coûts trop élevés de transport à l'intérieur du pays permet la survie des producteurs de betteraves. «Le Manitoba pourrait produire trois fois plus de betteraves à sucre, mais on n'a pas le marché», fait remarquer Gilbert Fontaine.

Il affirme aussi que les producteurs de sucre canadiens sont en constante compétition avec les pays qui pratiquent le dumping. Le dumping consiste à vendre son produit à l'étranger à un prix inférieur que sur le territoire intérieur, ce qui a pour conséquence de diminuer les prix.

Sur 89 pays producteurs de sucre, le Canada est l'un des seuls à ne pas posséder de politique sur le sucre. Une telle politique, selon Gilbert Fontaine, pourrait maintenir le prix de base du sucre et aiderait les producteurs en période de temps durs. La Manitoba Sugar Beet Producers Association manifeste en ce sens depuis de nombreuses années mais rien n'a encore été réalisé.

Au Manitoba, l'exploitation de la betterave à sucre représente une activité économique qui dépasse les 100 millions de dollars. En plus des 65 000 tonnes de sucre produites annuellement, les raffineurs produisent 20 000 tonnes de mélasse de betterave et 30 000 tonnes de pulpe qui sont revendues pour nourrir les animaux.

Bien que comestible, la betterave à sucre n'est pas aussi savoureuse que la betterave de jardin. Elle n'en a pas la forme non plus. Elle ressemble étrangement à une grosse carotte blanche de 10 à 15 centimètres de diamètre.

Carole THIBEAULT

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer et de la terrasse Daniel-Lavoie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Dale Normandeau*** au Mârdi Jazz le 8 août; ***Laurent Roy et Stefan Bauer*** les 9 et 10 août; ***Walle Larsson*** au Mârdi Jazz le 15 août; et ***Gérald Laroche*** les 16 et 17 août. Entrée gratuite.

❖ Dans la série Out to Lunch: ***Bob King*** le mercredi 9 août à midi sur la promenade derrière place Portage (en cas de pluie: dans place Portage). Info: 943-INFO.

❖ Le concert ***Andrew Lloyd Webber's Music of the Night*** sera à Winnipeg du 16 au 20 août à la salle du Centenaire. Le concert comprend des extraits des comédies musicales *Evita, Cats, The Phantom of the Opera* et *Sunset Boulevard*, entre autres. Les billets sont déjà en vente aux comptoirs TicketMaster (780-3333).

DANSE

❖ L'école des Contemporary Dancers propose des ***cours de danse africaine*** (du Ghana) avec Evans Coffee en août. Info: 452-1239.

THÉÂTRE

❖ La pièce ***Fourrures, Fermes et Fabriques*** fait revivre 6 000 ans d'histoire. Présentée à La Fourche le dimanche à 14 h et à 19 h, le lundi à 14 h et le jeudi à 19 h. Pour toute la famille. Info: 983-6757.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM: l'exposition ***Rencontre sculpture*** regroupe des œuvres créées par des artistes francophones à l'occasion du Symposium de sculpture du Manitoba. Jusqu'au 3 août.

❖ En montre au Musée de l'Homme et de la Nature (190, ave Rupert): ***Star Trek: Federation Science***. Jusqu'au 4 septembre. Info: 956-2830.

❖ Au Musée des beaux-arts (300, Memorial), entre autres: ***Historical Portraits of Manitoba*** et ***Women's Art / Women's Lives***. Jusqu'au 15 octobre.



La pièce bilingue *Fourrures, Fermes et Fabriques* est présentée à la Fourche pendant le mois d'août.

CAMPS D'ÉTÉ

❖ Le Collège universitaire de Saint-Boniface propose quatre camps différents en juillet et août: ***Mini-S.A.C.*** (4 à 6 ans); ***S.A.C. d'été*** (7 à 9 ans); ***Mini-université*** (10 à 14 ans); et ***Camps sportifs*** (12 à 14 ans). Info et inscription: 233-0210.

❖ Le Conseil jeunesse provincial organise des ***camps plein air en français*** pour les 8 à 12 ans, et un camp de canotage pour les 13 à 16 ans. Info et inscription: 237-8947.

❖ L'École catholique d'évangélisation de Saint-Malo offre des ***camps d'été en français*** pour les jeunes de 8 à 14 ans. Les camps combinent les activités habituelles pour les jeunes avec des activités pour stimuler une croissance de foi chrétienne. Info: (204) 347-5396.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) propose une ***randonnée guidée*** à 13 h et un atelier sur ***le tressage des quenouilles*** (de 14 h à 16 h) le samedi 5 août; et le dimanche 6 août, une ***randonnée guidée*** à 13 h et l'***inspection hebdomadaire de la ruche*** du Centre à 14 h 30. Le Centre organise aussi des randonnées tous les lundis et vendredis du mois d'août, à 14 h. Info: 989-8355.

❖ Au Musée des enfants (45, route Forks Market): jusqu'au 4 septembre, ***Dinosaurium***, nouvelle exposition avec des reptiles géants, de taille presque réelle; tous les samedis matins de juillet et août, les amateurs d'horticulture peuvent travailler dans ***le jardin du Musée***. Info: 956-KIDS.

❖ Les animateurs de la Fourche amusent les enfants par le théâtre et la musique avec ***Contes des castors et Voies des rivières***. Présenté au terrain de jeu des Aventuriers du patrimoine les samedis à 11 h pendant juillet et août. Info: 983-6757.

❖ Le ***parc provincial de Saint-Norbert*** prépare des activités au cours du mois d'août. Le lundi 7 août: visite guidée de Saint-Norbert de 13 h à 15 h. Départ du parc. Info: 269-5377.

❖ L'Association du musée historique de St. James-Assiniboia (3180, avenue Portage) propose, pour une huitième fois, la ***journée du Patrimoine*** le 13 août de 11 h 30 à 16 h. Au programme: musique danse, contes, activités pour enfants, exposition, ventes bric-à-brac, etc. Entrée gratuite. Info: 888-8706.

RENCONTRES

❖ Ceux qui se promènent sur ***le circuit pédestre de La Fourche*** risquent de rencontrer des personnages historiques le long du sentier. Le circuit commence au Centre d'information de Parcs Canada (derrière le Musée des enfants) tous les dimanches à 16 h. Info: 983-6757.

❖ À l'occasion du ***150e anniversaire de l'arrivée des Oblats*** à la Rivière-Rouge, il y aura un congrès national d'histoire les 25 et 26 août au Collège universitaire de Saint-Boniface. Également, un banquet le 25 août à 18 h, et un spectacle musico-dramatique de Marcien Ferland les 26, 27 et 28 août. Info: Société historique au 233-4888.

FESTIVALS

❖ Le festival ***Red River Rendez-Vous*** a lieu les 5, 6 et 7 août au lieu historique national du Lower Fort Garry (autoroute 9, à 32 km au nord de Winnipeg). Parmi les activités prévues: interprétation historique, musique et danse.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Bonne bouffe!

Pour l'odorat, la vue et le goûter

En entrant, deux de nos sens sont agréablement submergés de bonté et de beauté: l'odorat, avec le mélange pêle-mêle des épices qui flotte dans l'air, et la vue, avec la qualité exceptionnelle du décor. Décidément, on peut s'attendre à un repas succulent qui excitera un troisième sens, le goûter.

Le ***East India Company*** (319, avenue York, 947-3097) appartient à la famille Mehra, réputée dans la restauration winnipégoise. Originaires du nord de l'Inde, ils ont été les premiers à ouvrir un restaurant indien à Winnipeg, en 1968. Au fil du temps, ils se sont retrouvés au centre-ville, à deux pas du Centre des congrès.

Ouvert depuis à peine quatre mois, il est presque impossible de s'y attabler sans faire une réservation. Qu'est-ce qui explique ce succès fulgurant?

«Nous sommes connus à Winnipeg, déclare Sachit Mehra, dans un français impeccable appris au fil des ans dans les écoles de Saint-Vital. Nous n'utilisons aucun ingrédient en conserve ni d'épices préparées d'avance. Pas question d'avoir du cari moulu d'avance dans notre cuisine!», s'exclame-t-il en choeur avec son père.

Fidèle à son origine géographique, la famille Mehra sert des mets typiques du nord de la péninsule indienne. «Au nord du pays, déclare Kamal, le père, il y a plus de viande, comme la volaille et l'agneau. Au sud, la cuisine est beaucoup plus végétarienne.»

Le poulet tandoori est le plat le plus populaire de la cuisine indienne (voir recette ci-bas). Il est si demandé que le buffet chaud qui est servi tous les jours (fermé le dimanche) en contient tout le temps, même le mardi, soirée «végétarienne». Le fameux pain Nann (un pain sans levure qui fond dans la bouche) est fabriqué sous nos yeux, selon la méthode traditionnelle.

Les amants de cuisine exotique et parfumée seront servis à souhaits et tous leurs sens les en remercieront.

Poulet tandoori

1 poulet de Cournaille sans peau, coupé en morceaux
4 c. à table de yogourt nature
1 c. à thé de paprika
1 gousse d'ail haché finement
1 morceau de gingembre moulu
1 c. à thé de garam masala
sel et poivre

Pour faire la marinade, mélanger tous les ingrédients dans un grand bol. Faire quelques incisions dans la viande afin de permettre à la marinade de pénétrer pendant 24 heures au réfrigérateur. Chauffer le four à 450° F. Mettre le poulet directement sur la grille pendant 15 minutes avant de retourner les morceaux et de continuer la cuisson pour 10 à 15 minutes. La cuisson au barbecue est aussi recommandable. Servir avec du riz et de la bière anglaise.

J.-F. L.

CULTUREL

Le rendez-vous estival des voyageurs sédentaires

Folklorama, une immense expérience de dégustation culinaire

Oseriez-vous manger du Koninginnepasteiljes de Belgique sans demander ce qu'il y a dans votre assiette? Aimeriez-vous pouvoir comparer une bonne dizaine de sortes de saucisses différentes et les classer selon vos goûts? De la pieuvre cuite dans le vin portugais, cela vous inspire-t-il? Si vous avez répondu «oui» à une de ces questions, vous attendez Folklorama avec impatience!

Du 6 au 19 août prochain, Winnipeg vibrera pour une 26e fois consécutive au rythme des communautés culturelles qui composent de plus en plus sa population. Créé en 1970 pour fêter le centenaire du Manitoba, Folklorama reste sans contredit l'événement socio-culturel le plus couru de l'été. Cette année, malgré plusieurs disparitions par rapport à l'année dernière, dont celle de la France, un total de 34 pavillons (17 différents chaque semaine) tenteront de vous faire rêver de voyages et de dépaysement total au cours des deux semaines à venir.

Comme le veut la coutume, les pavillons seront disséminés à travers la ville. Au total, 3 000 artistes présenteront plus de 1 500 spectacles de danse et de folklore de leurs pays d'origine. Le coeur vous dit de déguster un Mince et un café gaélique tout en écoutant un spectacle de cornemuse? Rendez-vous alors au pavillon écossais!

Toutefois, le volet culinaire est probablement l'aspect le plus populaire des deux semaines que dure Folklorama puisque l'on prévoit servir 600 000 repas et 1 million de breuvages aux 500 000 personnes qui sont attendues. En théorie, donc, tout le monde y mange au moins une fois et s'y prend à deux fois pour se désaltérer. Folklorama, c'est un peu le «Taste of Manitoba» à grande échelle.



Archives La Liberté

Les danses et les chants folkloriques demeurent la vitrine officielle de Folklorama. Pourtant, l'aspect culinaire est peut-être ce qui attire le plus de foules.

«Au-delà des danses folkloriques et des nombreux spectacles qui sont présentés tous les soirs, chaque ethnie en profite pour faire connaître ses spécialités culinaires, explique Don Archer, directeur des communications de Folklorama. Il est bien évident que cet aspect de la fête met du piquant à l'événement.»

Pour plusieurs spécialités, du piquant, c'est le cas de le dire! On ne parle pas ici de saucisse polonaise, ni de la tourtière canadienne-française, ni des doux sushis japonais. Côté «épice», la cuisine antillaise (les îles de la chaude mer des Caraïbes auront trois pavillons cette année) a une excellente réputation dans ce sens: les amateurs de plats bien relevés qui s'y tremperont la langue seront servis à souhait!

Au total, 60 % des pavillons seront d'origine européenne, et la moitié d'entre ceux-là représenteront des pays d'Europe centrale et de l'est (neuf sur 34). Côté cuisine, la saucisse, la choucroute, le chou farci et les autres excellents produits de ces régions seront en surabondance. Qui dit Europe de l'Est dit aussi bières de qualité exceptionnelle. Les estomacs fragiles et friands de cuisine plus légère auraient toutefois avantage à aller manger du japonais, des douces spécialités indiennes ou encore des petits plats grecs aux allures plus végétariennes et moins engraissantes.

L'Europe méditerranéenne a perdu l'Espagne cette année, mais l'Italie, la Grèce et le Portugal (chacun avec deux pavillons différents chaque semaine) mettront leurs plats et leurs vins respectifs en vedette. L'Asie, avec ses plats exotiques aux épices parfumées, titilleront tous nos sens avec la beauté de leurs assiettes et la finesse de leur cuisine. Chaque pavillon présente, en moyenne, trois plats distincts. Quiconque veut tout essayer devra se lever tôt et ne pas être au régime sévère!

Selon Don Archer, «au-delà de 20 000 bénévoles rendent possible cette activité annuelle. Chaque année, ce nombre augmente. Nous sommes heureux de ces succès populaires.»

Les pavillons ouverts au cours de la première semaine (du 6 au 12 inclusivement) sont ceux de l'Afrique (et des Antilles), la Belgique, le Canada français, le Chili, le Cari-Cana (les Antilles), la Croatie, les Premières nations (nouveau cette année), l'Écosse, et la Slovénie.

Ces pavillons seront ensuite remplacés au cours de la seconde semaine (du 13 au 19 inclusivement) par les pavillons des Alpes, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, la Corée, le pavillon métis, la Hollande, le Paraguay (nouveau cette année), la Scandinavie, la Serbie et la Pologne.

Certains pays seront présents au cours des deux semaines, mais présenteront des expositions différentes. Ce sont l'Italie, les Antilles (trois pavillons au total, soit l'Afrique-Antilles et le Cari-Cana la première semaine, puis les Caraïbes la seconde), la Hongrie, les Philippines, le Portugal, la Grèce et finalement, l'Ukraine.

Saint-Boniface accueillera les pavillons canadien-français, indien, écossais et belge durant la première semaine, et ceux des Antilles et des Métis la seconde semaine. Saint-Vital sera finalement l'hôte des Coréens la deuxième semaine.

Folklorama, c'est faire le tour du monde en deux semaines, au rythme des danses, des cultures et des spécialités culinaires des pays qui nous invitent à les découvrir, le tout dans notre cour.

Jean-François LACERTE

Frais d'admission

Passeport, adulte: **12 $**

Passeport, autre (aînés, jeunes, handicapés): **8 $**

Entrée par pavillon (sans passeport): **1,75 $**

Les passeports sont disponibles aux endroits suivants: stations Petro-Canada, Banque Royale, Centre de service MTS, dépanneurs 7-Eleven, TicketMaster ainsi qu'à l'entrée de chaque pavillon.

Le pavillon canadien-français du 6 au 12 août

Des nouvelles gigues et des nouveaux costumes

En entrant dans le pavillon canadien-français, les gens reconnaîtront bien la joie de vivre caractéristique, les plats traditionnels, le Caribou, la musique et la danse. Mais en regardant de plus près, on pourra remarquer quelques changements, notamment le décor et les costumes des artistes.

Le spectacle du pavillon canadien-français, donné par l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (EFRR), connaît une bonne réputation parmi les «folklorameux»: bien rodé et énergique, il met en vedette les musiciens ainsi que les danseurs. On pourra y voir deux nouvelles gigues et une nouvelle danse et y entendre deux nouvelles chansons, dont une composée par le groupe au sujet de leur voyage en France l'été dernier.



photo: Karine Beaudette

Joanne Porteous et Guy Noël.

En plus cette année, les artistes revêteront les costumes utilisés dans la comédie musicale Rose Latulipe il y a quelques années. Donc, «chaque artiste aura un costume différent, remarque le directeur administratif de l'EFRR, Guy Noël. Ces costumes-là avaient servi seulement pour les quatre représentations de Rose Latulipe.»

L'EFRR donne aussi un peu plus de place à sa troupe adolescente cette année, qui s'occupe du divertissement les 8, 9 et 10 août (trois soirs au lieu de deux).

Côté décor, au lieu des grands panneaux peints habituels, les artistes joueront et danseront devant un grand rideau sur lequel on peut projeter des images et des jeux de lumière. Les panneaux serviront tout de même à décorer la salle.

Avec le 17e pavillon, l'EFRR se donne un tout petit répit: les quatre premiers soirs, le pavillon fermera après trois spectacles, soit à 23 h plutôt qu'à minuit. «C'est moins occupé ces soirs-là; il y a peut-être 50 personnes, indique Guy Noël. En fermant plus tôt, ça nous permet de moins fatiguer les artistes et de libérer les bénévoles plus vite.»

«Il nous manque encore des bénévoles», souligne la coordonnatrice des activités estivales, Joanne Porteous, surtout pour les premiers jours «parce que c'est une longue fin de semaine». En plus des artistes et des chefs de département (sécurité, caisses, bar et cuisine), il faut 47 bénévoles par soir.

Les ambassadeurs adultes cette année sont Janine Guilleminot et Patrick Rey, alors que Mathieu Manaigre et Carmelle Noël assurent les rôles de jeunes ambassadeurs.

Karine BEAUDETTE

LA BROQUERIE

Les Tétrault fêtent 75 ans

Les Tétrault célébreront le 75e anniversaire de l'arrivée de leur ancêtre à La Broquerie lors d'une grande fête qui aura lieu pendant la longue fin de semaine des 4, 5, 6 et 7 août.

Louis Michel Tétrault et son épouse Rosilda Gosselin quittèrent Saint-Malo (Manitoba) en 1920 pour s'établir à La Broquerie. Leur descendance se chiffre aujourd'hui à 758 personnes.

Toutes sortes d'activités sont prévues pour cette réunion de famille et un livre de famille a également été préparé. Il compte 160 pages et regroupe 177 photos.

Renseignements: Gilbert Tétrault, président du comité de la fête, 424-5480.

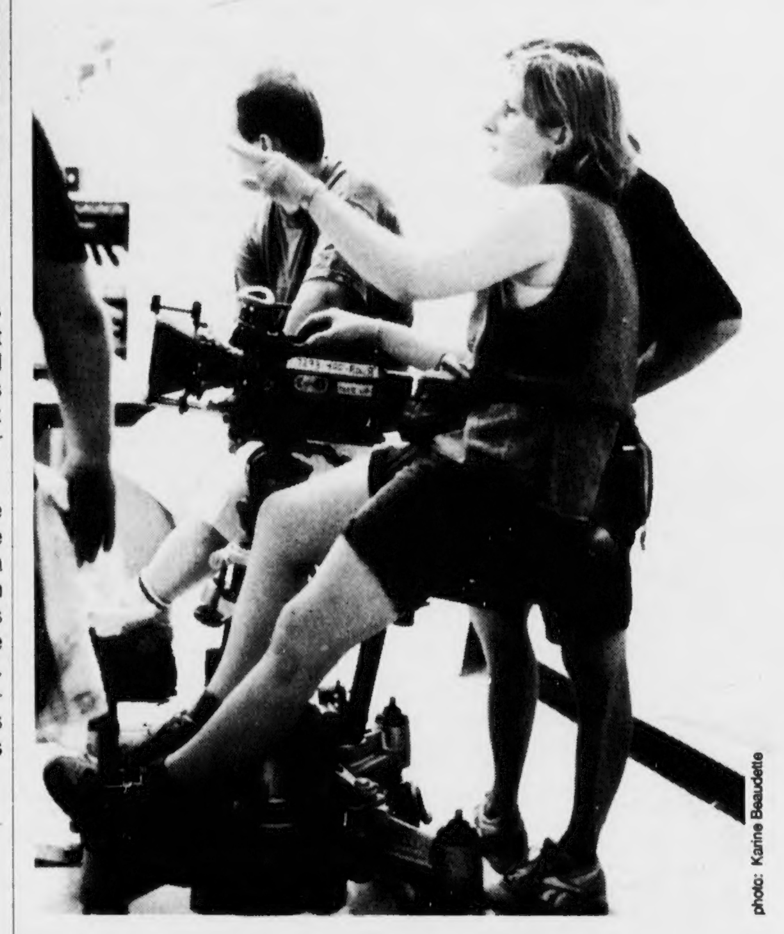


photo: Karine Beaudette

La naissance d'un film

Le tournage du film *Motus Maestro*, réalisé par Carole O'Brien (photo), a été complété le 21 juillet. Une équipe technique de 30 personnes et une distribution de 12 comédiens (en plus d'une vingtaine de figurants) ont travaillé dans plus de cinq sites différents pour ce court métrage, dont la durée sera d'une quinzaine de minutes. *Motus Maestro* (scénario de Marc Roberge et Carole O'Brien) a été sélectionné, ainsi que quatre autres projets, par le National Screen Institute, qui finance une partie de la réalisation. Le court métrage doit être complété d'ici un an.

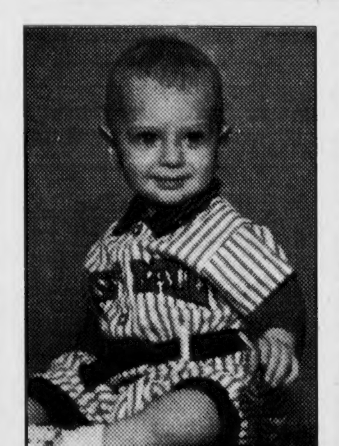


En l'honneur du
50e anniversaire de mariage
de ***Léo et Denise Boisjoli,***
leurs enfants vous invitent
à célébrer avec eux
le samedi 12 août 1995.
La fête commencera
avec une messe à 13 h
à la Cathédrale de Saint-Boniface,
suivie d'un thé de 14 h 30 à 17 h
au sous-sol de la Cathédrale.

Votre présence sera votre cadeau.

Félicitations de tous vos enfants et petits-enfants.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Cory Mathieu Perkin.

Je suis né le 3 mai 1994. J'habite à East Kildonan (Mb) avec mes parents Randy et Gisèle (Dufault) Perkin. Mes grands-parents sont Marcel et Diane (Mondor) Dufault de Haywood (Mb) et Herb et Laura Perkin d'Elmwood (Mb).

Mes arrière-grands-parents sont Edmond et Clémence Dufault d'Haywood (Mb) et feus Octave et Jeanne Mondor.

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 août 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h30 TV-5 **Télématin**
7h00 CBWFT **Bon matin**
8h00 T-M **Les feux de l'amour**
TV-5 **Femmes d'Afrique (lundi)**
TV-5 **Reportages (mardi)**
TV-5 **Plaisir de lire (mercredi)**
TV-5 **Fleurs et jardins (jeudi)**
TV-5 **Embarquement porte n° 1 (vendredi)**
8h30 TV-5 **Jours de guerre (lundi)**
TV-5 **La route des vacances (mardi au vendredi)**
9h00 CBWFT **Babar**
T-M **La trentaine**
TV-5 **Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)**
9h30 CBWFT **Les animaux du bois de Quat'Sous**
TV-5 **Les prix du Québec (lundi)**
TV-5 **Le choc du présent (mardi)**
TV-5 **Contact (mercredi)**
TV-5 **Découverte (jeudi)**
TV-5 **Savoir plus (vendredi)**
10h00 CBWFT **Ciné-famille (lundi et vendredi)**
CBWFT **Cinéma (mardi, mercredi et jeudi)**
T-M **Au nom de la beauté**
TV-5 **Les pays du Québec (lundi)**
TV-5 **Génies en herbe (jeudi)**
10h30 T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Les heures chaudes de Montparnasse (lundi)**
TV-5 **La chance aux chansons (mardi, mercredi et vendredi)**
10h45 T-M **Première ligne**
11h00 TV-5 **La chance aux chansons (jeudi)**
11h10 TV-5 **Le jardin des bêtes (vendredi)**
11h15 CBWFT **Ciné-famille (vendredi)**
11h30 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
11h45 CBWFT **Échanges U.E.R. (lundi)**
TV-5 **Gourmandises (lundi au jeudi)**
TV-5 **Régions gourmandes (vendredi)**
12h00 CBWFT **Le midi**
TV-5 **Faites la fête (lundi)**
TV-5 **Pégase (mardi)**
TV-5 **Télescope (mercredi)**
TV-5 **Splendeurs et misères des courtisanes (jeudi)**
TV-5 **Pieds nus dans l'aube (vendredi)**
12h30 CBWFT **Double étoile (lundi)**
CBWFT **L'enfer c'est nous autres (mardi au vendredi)**
13h00 CBWFT **La chambre des dames (lundi)**
CBWFT **Accroche-toi à ton rêve (mardi)**
CBWFT **La dame de Berlin (mercredi)**
CBWFT **Chapeau melon et bottes de cuir (jeudi)**
CBWFT **La loi de Los Angeles (vendredi)**
T-M **Canada sur deux roues**
TV-5 **Ça se discute (mardi et mercredi)**
TV-5 **Pulsations (jeudi)**
TV-5 **Largo Desolato (vendredi)**
13h30 T-M **Légendes du monde**
T-M **Journal de l'histoire (vendredi)**
13h55 TV-5 **Tell quel (jeudi)**
14h00 CBWFT **Le forum des temps modernes (lundi et vendredi)**
CBWFT **Les temps modernes (mardi, mercredi et jeudi)**
T-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Reportages (lundi)**
14h30 TV-5 **Paris lumières**
14h45 TV-5 **Paris lumières (mercredi)**
15h00 CBWFT **L'urgence de se dire (lundi)**
CBWFT **Mille univers, une langue (mardi)**
CBWFT **Vivre à Northwood (mercredi, jeudi et vendredi)**
T-M **Santa Barbara**
TV-5 **En toute liberté (lundi)**
TV-5 **Plaisir de lire (mardi)**
TV-5 **Découverte (mercredi)**
TV-5 **Télétourisme (jeudi)**
TV-5 **Magellan (vendredi)**
15h30 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
TV-5 **Pyramide**
TV-5 **1 000 bougies pour Pyramide (mardi)**

Lundi 7 août

16h00 CBWFT **Aventure africaine**
T-M **Bla bla bla**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Les carnets du bourlingueur**
17h00 CBWFT **Madame est servie**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Espace francophone**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Régions gourmandes**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Beverly Hills 90210**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
TV-5 **L'énigme du cristal**
19h00 CBWFT **Hiroshima**
T-M **Qui vive**
19h30 T-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Ça se discute**
20h00 T-M **Minisérie: «V»**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Dynastie**
21h15 TV-5 **Paris lumières**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau et TVA sports**
TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **Kaléidoscope**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Notre siècle**
22h55 CBWFT **La météo**
22h56 T-M **Astro Jojo**
23h00 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
23h26 T-M **Fermeture**
23h30 CBWFT **Télévisions d'ailleurs**
23h45 TV-5 **Intérieur nuit**
0h30 TV-5 **Collection de la mémoire longue**
0h55 CBWFT **Fin des émissions**
1h25 TV-5 **La méthode Victor**
1h40 TV-5 **RFI**

Mardi 8 août

16h00 CBWFT **Aventure africaine**
T-M **Bla bla bla**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Méditerranéo**
17h00 CBWFT **Madame est servie**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Gourmandises**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
T-M **Fleurs et jardins**
TV-5 **Téléscope**
19h00 CBWFT **Ciné-Festival: Un cœur en hiver**
T-M **Ciné-comédie: Cruising bar**
19h30 TV-5 **Largo Desolato**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Dynastie**
TV-5 **Paris lumières**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
22h56 T-M **Astro Jojo**
23h00 CBWFT **Sur invitation**
23h26 T-M **Fermeture**
23h30 CBWFT **Télévisions d'ailleurs**
0h15 TV-5 **L'encyclopédie audiovisuelle**
0h55 CBWFT **Fin des émissions**
1h10 TV-5 **La méthode Victor**
1h25 TV-5 **RFI**

FILMS

19h00 CBWFT ***Un cœur en hiver***
Fr. 1992. Comédie dramatique. Maxime et Stéphane sont maîtres luthiers et amis de longue date. Maxime est amoureux de Camille Kessler, une jeune violoniste. Stéphane, lui, ne croit pas à l'amour. Cependant, Camille l'intéresse, et il ne lui est pas indifférent.

19h00 T-M ***Cruising bar***
Can 1989. Comédie. Quatre hommes se préparent de façons diverses à la chasse de conquêtes d'un soir dans les bars en fin de semaine.

Mercredi 9 août

16h00 CBWFT **Aventure africaine**
T-M **Bla bla bla**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 CBWFT **Mission top secret**
TV-5 **Fleurs et jardins**
17h00 CBWFT **Madame est servie**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Gourmandises**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Rira bien**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Laurence Jalbert - En toutes complicités**
TV-5 **Savoir plus**
19h00 T-M **Ciné-fiction: Harry et les Henderson**
20h00 CBWFT **L'univers des sports**
TV-5 **Splendeurs et misères des courtisanes**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Montréal, ville ouverte**
TV-5 **Paris lumières**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
T-M **Astro Jojo**
23h30 CBWFT **Télévisions d'ailleurs**
T-M **Fermeture**
0h15 TV-5 **Jours de guerre**
1h15 CBWFT **Fin des émissions**
1h20 TV-5 **La méthode Victor**
1h35 TV-5 **RFI**

FILMS

19h00 T-M ***D.A.R.Y.L.***
G.-B. 1985. Science-fiction. Un enfant amnésique, recueilli par un jeune couple, se révèle être un androïde mis au point par le Pentagone.

Jeudi 10 août

16h00 CBWFT **Aventure africaine**
T-M **Bla bla bla**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 CBWFT **Les intrépides**
TV-5 **Outremers**
17h00 CBWFT **Madame est servie**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Gourmandises**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Alerte à Malibu**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **RBO hebdo**
TV-5 **Pieds nus dans l'aube**
19h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
T-M **Minisérie: Une belle équipe**
19h30 TV-5 **Taratata**
20h00 CBWFT **Passeport**
T-M **Claire Lamarche**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Les francofolies de Montréal**
TV-5 **Paris lumières**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
22h56 T-M **Ciné-lune: H.T.: La mort en dédicace**
23h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h30 CBWFT **Télévisions d'ailleurs**
0h15 TV-5 **Largo Desolato**
0h55 CBWFT **Fin des émissions**
0h56 T-M **Fermeture**
1h45 TV-5 **La méthode Victor**
2h00 TV-5 **RFI**

FILMS

22h56 T-M ***H.T.: La mort en dédicace***
Can. 1989. Drame d'espionnage. L'auteure d'un livre traitant d'espionnage est approchée par un vendeur d'armes qui se dit traqué par des Israéliens.

Vendredi 11 août

16h00 CBWFT **Opération Mozart**
T-M **Bla bla bla**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h25 TV-5 **Revue de presse canadienne**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Clip postal**
17h00 CBWFT **Madame est servie**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Ciné-star: Mask**
TV-5 **Gourmandises**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Le baseball Labatt 50 des Expos**
TV-5 **Thalassa**
19h30 TV-5 **L'encyclopédie audiovisuelle**
20h00 T-M **Ciné-star: Suspect dangereux**
20h30 TV-5 **On aura tout vu!**
21h00 TV-5 **Paris lumières**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé belge**
21h55 CBWFT **Le point médias**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Revue de presse canadienne**
22h05 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h30 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h59 T-M **Ciné-lune: Baxter**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h25 CBWFT **La météo**
23h30 CBWFT **Ami à vie**
0h00 CBWFT ***À communiquer***
0h15 TV-5 **Taratata**
0h25 CBWFT **Fin des émissions**
0h29 T-M **Astro Jojo**
0h59 T-M **Fermeture**
1h30 TV-5 **La méthode Victor**
1h45 TV-5 **RFI**
1h29 T-M **Fermeture**

FILMS

17h30 T-M ***Mask***
Am. 1985. Drame psychologique. Rendu hideux par une maladie incurable, un adolescent fait face à ses problèmes avec optimisme et détermination.

20h00 T-M ***Suspect dangereux***
Am. 1987. Drame judiciaire. Chargée de défendre un vagabond accusé de meurtre, une avocate est aidée par un membre du jury dans son enquête.

22h59 T-M ***Baxter***
Fr. 1988. Comédie satirique. Offert en cadeau à une vieille dame, un chien observateur a ses propres idées sur la façon dont on doit se comporter envers lui.

Samedi 12 août

6h30 TV-5 **Rendez-vous à l'annexe**
7h00 TV-5 **Champions 95**
7h30 CBWFT **Misha**
T-M **Astro Jojo**
8h00 CBWFT **La famille Calinours**
T-M **Vision mondiale**
TV-5 **Expédition pêche**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
TV-5 **Le trophée campus**
9h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
T-M **Légendes indiennes**
9h30 CBWFT **Looping**
T-M **Fleurs et jardins**
10h00 CBWFT **La bande à Ovide**
T-M **C'est un abat!**
10h30 CBWFT **Robin des bois junior**
TV-5 **On aura tout vu!**
11h00 CBWFT **Génies en herbe junior**
T-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Clip postal**
11h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
T-M **Ciné-maximum: Dakota**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
11h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
12h00 CBWFT **Monstres et merveilles**
TV-5 **Famille, je vous aime**
12h30 CBWFT **Montagne**
13h00 CBWFT **L'univers des sports**
13h30 T-M **Ciné-maximum: Haute tension: Nandy**
TV-5 **Y'a pas match**
14h00 TV-5 **Reflets**
15h00 CBWFT **Vacances insolites**
TV-5 **Le jardin des bêtes**
15h30 CBWFT **Perfecto**
T-M **Chasse et pêche pour tous**
16h00 CBWFT **100 ans de cinéma**
T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 T-M **Légendes indiennes**
TV-5 **Thalassa**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
17h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
17h30 CBWFT **Country centre-ville**
T-M **Ciné-extra: Tap dance**
TV-5 **Gourmandises**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Histoires fantastiques**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal**
19h00 CBWFT **Le baseball Labatt 50 des Expos**
TV-5 **N'oubliez pas votre brosse à dents**
20h00 T-M **Ciné-extra: Le blob**
21h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 CBWFT **Univers inconnus**
22h55 T-M **Ciné-lune: Monsieur North**
23h45 CBWFT **Télé-sélection: La couleur pourpre**
0h15 TV-5 **Passe-moi les jumelles**
0h55 T-M **Fermeture**
1h05 TV-5 **La méthode Victor**
1h20 TV-5 **RFI**
1h50 CBWFT **Fermeture**

FILMS

17h30 T-M ***Tap Dance***
Am. 1989. Comédie musicale. À sa sortie de prison, un danseur, maître dans l'art des claquettes, a du mal à se réinsérer.

20h00 T-M ***Le blob***
Am. 1988. Drame d'horreur. Une matière verte et visqueuse, surgie d'un météorite, s'attaque aux habitants d'une petite ville américaine.

22h55 T-M ***Monsieur North***
Am. 1988. Comédie. Dans les années 20, un mystérieux jeune homme connaît divers ennuis à cause de l'étrange particularité qu'il semble avoir de soulager les migraines.

23h45 CBWFT ***La couleur pourpre***
É.-U. 1985. Drame de mœurs. Le dramatique cheminement d'une femme noire de l'esclavage à la dignité.

Dimanche 13 août

6h30 TV-5 **Rendez-vous à l'annexe**
7h00 TV-5 **Reflets**
7h30 CBWFT **Le voyage fantastique de Ty et Uan**
8h00 CBWFT **Grisu le petit dragon**
T-M **Vision mondiale**
TV-5 **Télétourisme**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
TV-5 **L'école des fans**
9h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
T-M **Légendes indiennes**
9h15 TV-5 **Régions gourmandes**
9h30 CBWFT **Manigances**
T-M **Les nouvelles aventure de Lassie**
TV-5 **Faites vos gammes**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Messe célébrée à la Foire Brayonne, dans le diocèse d'Edmunston, par Mgr François Thibodeau, évêque.
T-M **Complètement marteau**
TV-5 **Concours musical international Reine Élisabeth de Belgique**
10h30 T-M **Finances**
11h00 CBWFT **Visions d'ici**
T-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Mouvements**
11h30 T-M **Ciné-maximum: Les copains d'abord**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
11h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Le forum des temps modernes**
13h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Ah! Quels titres**
13h30 CBWFT **Les Jeux du Québec**
T-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
14h00 T-M **La série Indycar Players Ltée**
TV-5 **Notre siècle**
15h00 TV-5 **Outremers**
15h30 TV-5 **Les Francofolies de Montréal**
16h00 CBWFT **Pour tout l'art du monde**
T-M **Automag plus**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 CBWFT **Les médiévales**
T-M **Vins et fromages**
TV-5 **30 millions d'amis**
17h00 T-M **Le TVA, éditions 18 heures**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 CBWFT **Un cirque sur le fleuve**
T-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Les dinosaures**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h30 T-M **Cinéma néon: Malcolm X**
TV-5 **52 sur la une**
19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
19h30 TV-5 **Ça se discute**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Le grand dérangement**
21h05 TV-5 **Tabou**
21h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Visions d'Amérique**
22h15 TV-5 **En toute liberté**
22h20 CBWFT **Le point**
22h44 T-M **Complètement marteau**
22h45 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **37°5 le soir**
23h14 T-M **Finances**
23h15 CBWFT **Ciné-club: Festival Pagnol: Naïs**
23h42 T-M **Astro Jojo**
0h10 T-M **Fermeture**
0h15 TV-5 **Viva**
1h00 TV-5 **La méthode Victor**
1h15 CBWFT **Fin des émissions**
TV-5 **RFI**

FILMS

18h30 T-M ***Malcolm X***
Am. 1992. Drame biographique. Les faits marquants de la vie de l'activiste noir Malcolm Little, surnommé Malcolm X.

23h15 CBWFT ***Festival Pagnol: Naïs***
Fr. 1945. Drame psychologique. Une jeune villageoise séduite et abandonnée demande l'aide d'un ami d'enfance pour se tirer d'embarras.

Gens d'ici

Pour accueillir la Pologne

«J'aime beaucoup les défis et je trouve fascinant d'apprendre sur les autres cultures», signale Manon Roy. En effet, c'est le moins qu'on puisse dire: elle prend des cours de danse africaine tout en perfectionnant son espagnol et en apprenant le polonais!

Le polonais, c'est pour le prochain défi auquel elle s'attaque: un voyage échange avec la Pologne, sous la direction du groupe Jeunesse Canada Monde (JCM). En fait, elle n'ira pas en Pologne, mais quand une cinquantaine de Polonais atterriront à Winnipeg en septembre, elle sera tout de même plongée dans une autre culture. «C'est une langue difficile, mais c'est mon choix (de l'apprendre). J'aimerais pouvoir communiquer avec eux quand ils arrivent.»

L'emploi d'été de Manon Roy est celui d'assistante à la coordonnatrice de ce voyage échange. La Franco-Manitobaine de 22 ans doit surtout voir au développement du projet au Manitoba, c'est-à-dire, la formation du personnel de terrain, puis la recherche de projets de travail et de familles d'accueil pour loger les jeunes.


Manon Roy.

«L'objectif des échanges jeunesse, c'est d'exposer les jeunes à une autre culture, avec ses institutions, ses petites entreprises, mais aussi son action communautaire, de façon à ce qu'ils sentent concrètement qu'ils ont un rôle à jouer dans la communauté.»

Chaque jeune Polonais devient l'homologue d'un jeune Canadien. Ils vivent dans la même famille «pour vivre la culture de façon très personnelle» et travaillent au même endroit dans un commerce d'une des trois communautés d'accueil, «ce qui leur permet d'apprendre à plusieurs niveaux». Quelques mois plus tard, tout est «vice-versa» quand les Canadiens vont vivre en Pologne.

L'échange avec la Pologne en est à sa deuxième édition seulement. «JCM travailler avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et récemment avec l'Europe de l'Est. C'est une région en pleine évolution sur les plans politique, économique et social. Environ 800 jeunes de partout participent chaque année. C'est une expérience enrichissante.»

Manon Roy le sait de première main. Elle-même s'est rendue au Québec et au Costa Rica avec JCM en 1991-1992. Déjà, le développement international se définissait comme l'intérêt central de cette diplômée du Collège Louis-Riel, actuellement étudiante en géographie à l'Université de Winnipeg.

K.B.

SOCIÉTÉ

Ancien défenseur des droits des francophones

Hubert Gauthier, sous-ministre adjoint de la Santé au Québec

Quand Hubert Gauthier a quitté le Manitoba en 1976, c'était pour aller à Ottawa, où il a présidé la toute nouvelle Fédération des francophones hors Québec (la FFHQ, devenue la Fédération des communautés francophones et acadienne). «J'en ai été le premier président, puis le premier directeur», se souvient celui qui avait auparavant travaillé dans le milieu des coopératives, puis à la Société franco-manitobaine et au Bureau de l'éducation française.

Ces expériences liées à l'administration lui ont donné l'envie de compléter une maîtrise dans ce domaine, qu'il a faite à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) à Québec. Depuis, le Franco-Manitobain mène une fructueuse carrière dans la belle province où, à 48 ans, il vient d'accéder au poste de sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Le grand défi de l'heure au Québec, lance-t-il, c'est la modernisation du système de santé dans un contexte économique difficile. La réforme dont on parle, ce n'est pas que des compressions budgétaires; ça comprend aussi des changements à faire pour ajuster le système à de nouvelles réalités, comme le vieillissement de la population, ou encore l'apparition de nouvelles technologies qui permettent de faire des choses en cliniques externes.»

Le Québec suivra donc l'exemple de la Saskatchewan, de l'Ontario, de l'Alberta et, bien sûr, du Manitoba. «Que d'autres aient fait ce type de réforme, ça tend à démontrer que c'est faisable. Mais ça n'a été facile nulle part parce que les gens sont ancrés dans des habitudes de consommation et de service.»

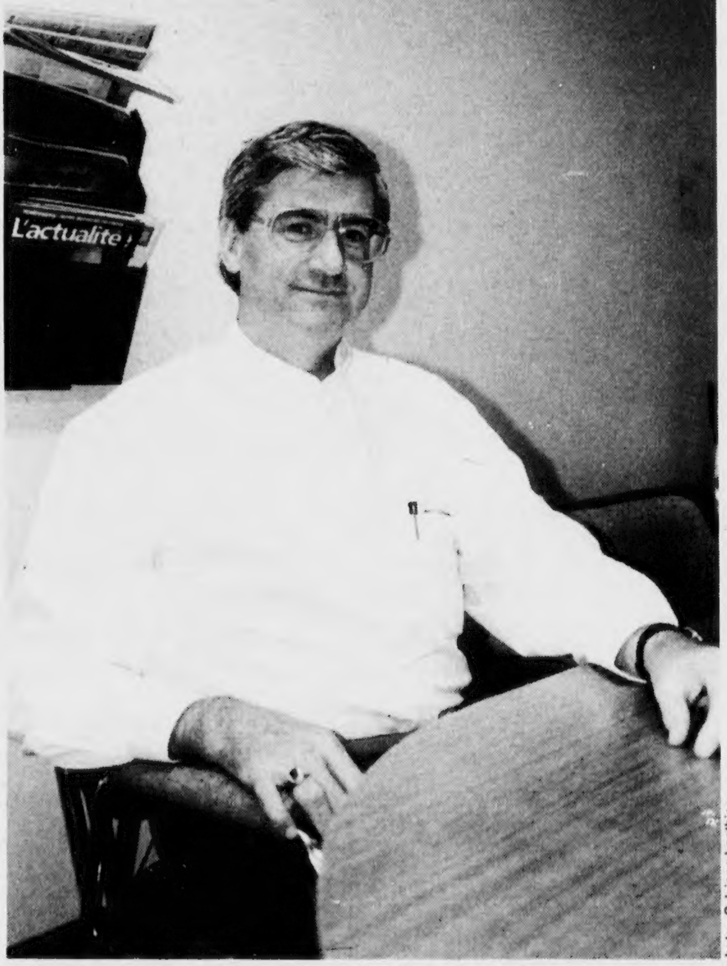


photo: Sylviane Lanthier

Hubert Gauthier: la réforme de la santé au Québec.

Et ces gens, croit l'administrateur, ce ne sont pas que les patients; les professionnels doivent aussi adopter de nouvelles habitudes. «Une partie de la stratégie, c'est d'arriver à synchroniser les éléments de la réforme. Si un médecin change sa pratique et envoie des patients au CLSC (Centre local de services communautaires) pour qu'on évalue ses besoins en services à domicile, par exemple, il faut aussi que le CLSC soit prêt à donner ces services.»

Qu'on soit au Manitoba, au Québec ou ailleurs, les réformes des services de santé visent des objectifs semblables: augmenter les chirurgies de jour, améliorer l'efficacité des soins pour réduire la durée des séjours à l'hôpital, privilégier les soins à domicile, faire davantage de programmes de prévention et utiliser les hôpitaux pour les cas les plus lourds.

«Notre approche est encore trop institutionnelle par rapport à la médecine moderne, qui nous amène à regarder davantage ce qu'on peut faire en services externes», explique Hubert Gauthier.

Le point névralgique des réformes des systèmes de santé reste la fermeture d'hôpitaux: c'est la mesure qui fait le plus réagir la population. Mais à Montréal, où cinq hôpitaux seront fermés, il en restera tout de même 20, fait remarquer Hubert Gauthier. «Et ce que les gens savent moins, c'est qu'il y avait avant autant de lits fermés! La différence, c'est que maintenant, on se regroupe et ça permet de réaliser des économies.»

Quand la réforme québécoise sera terminée, dans trois ans, «on devrait avoir modernisé le système de santé, allégé les services donnés dans les hôpitaux, avoir changé le comportement des professionnels, et répondre mieux aux besoins des personnes âgées», pour qui il y aura 4 000 lits de plus.

Vingt ans après la FFHQ, le sous-ministre adjoint de la santé est loin de ses premières amours: la défense des droits des francophones. «On ne sait jamais où la vie va nous mener, note ce jeune grand-père d'une fillette de deux ans (Élyse). J'ai simplement pris le goût à l'administration et les choses se sont enchaînées.»

Sylviane LANTHIER

Des gens qui défient l'impossible

Comment voit-on le Manitoba français quand on y a beaucoup milité mais qu'on s'en est éloigné depuis 20 ans? Hubert Gauthier choisit soigneusement ses mots avant de répondre («avec le poste que j'occupe, on doit faire attention à ce genre de déclarations»).

«C'est bien sûr que les choses ont changé, dit-il. Si on prend la DSFM, quand j'étais au BEF, c'était un rêve qu'on caressait. Il y a 25 ans, il y avait moins de choses. Aujourd'hui, on a des institutions; on a mis des outils en place. Mais c'est dommage que ces outils arrivent tard. Entre-temps, beaucoup de dommages ont été faits par l'assimilation.

«Je conserve un grand respect pour tous mes frères et sœurs, pour les Franco-Manitobains qui se battent pour garder leur langue et leur culture. Je suis encore en mesure d'apprécier la difficulté que ça représente.

«À l'époque où j'étais à la FFHQ, René Lévesque m'avait dit une fois: "Je respecterai toujours là où il y a de la vie, de l'énergie et des gens qui défient l'impossible." C'est une phrase qui m'avait frappé; aujourd'hui, je dirais exactement la même chose.»

Autre question embêtante qui demande réflexion: comment voit-il la situation référendaire? «Entre le défi des Franco-Manitobains et celui des Québécois, il y a des analogies à faire à bien des égards, mais les solutions sont variables. Cependant, je pense que les francophones hors Québec ne pourront jamais faire fi du Québec et ont avantage à avoir un Québec fort, dans n'importe quel régime.»

S. L.

Nécrologies

Ernestine DeGagné (née Couture)

À l'Hôpital général de Saint-Boniface, le samedi 22 juillet 1995, est décédée à l'âge de 97 ans, Madame Ernestine DeGagné (née Couture) de Saint-Boniface, épouse de feu Joseph DeGagné décédé en 1966.

Ernestine est née à Saint-Boniface en 1897. Elle a poursuivi ses études à l'Académie Saint-Joseph et a continué son éducation à l'École Normale de Winnipeg. Sa carrière dans l'enseignement s'est terminée en 1920 à l'Académie Provencher.

Durant sa vie, elle a pris une part active dans plusieurs organismes communautaires. Membre fondatrice du Centre de jour mis sur pied par le Club Kiwanis Saint-Boniface/Saint-Vital, elle en fut la présidente pendant 11 ans. Pour divertir les rencontres, elle présentait souvent des pièces de violon car elle était une violoniste reconnue.

Elle laisse dans le deuil deux filles, Lorette DeGagné et Louise Little (Harvey); quatre petits enfants: John et Robert Little, Anita Elkow et Patricia Borecky et sept arrière-petits-enfants; une sœur Madame Jeanne Boivin de Saint-Boniface et une belle-sœur Madame Flo Tafe de Calgary.

Les funérailles, présidées par l'abbé Léo Couture, ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 26 juillet 1995 à 10 h. L'inhumation a suivi au cimetière de la Cathédrale. Les porteurs étaient John Little, Robert Little, Lawrence Elkow, Ronald Borecky, André Couture et Herold Driedger.

La famille remercie le personnel du 2E de l'Hôpital général de Saint-Boniface.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Hélène Préjet (née Tirard)

Le samedi 1er juillet 1995, à l'hôpital Saint-Boniface, madame Hélène Préjet est décédée paisiblement à l'âge de 87 ans.

Elle est née le 5 juin 1908 à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba).

Elle a été précédée de son mari Joseph en 1971, de son fils Robert en 1973 et de sa fille (morte en bas âge) Lilianne. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Laurette (Victor) Toutant de Winnipeg; Estelle Veres de Montréal; Maurice (Denise) Préjet de Winnipeg; Lucille Bisaillon de Montréal; 14 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi son frère Léon Tirard de Vancouver et sa sœur Germaine Tortorice de Lake Tahoe.

Le service funéraire, présidé par l'abbé Marcel Chaput, a eu lieu le mardi 4 juillet 1995 à 10 h 30 à l'église catholique Précieux-Sang (200, rue Kenny), précédé par la veille du corps à 10 h. Le service s'est terminé à l'église. L'enterrement des cendres aura lieu plus tard au Colombarium P.W. Lavack du cimetière de Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, les parents et amis qui le désirent peuvent faire un don à la Heart and Stroke Foundation of Manitoba, 301-352, rue Donald, Winnipeg R3B 2H8.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Lucien Bazin

Le jeudi 27 juillet 1995 au Centre des sciences de la santé de Winnipeg, monsieur Lucien Bazin de Haywood (Manitoba) est décédé paisiblement à l'âge de 88 ans et un mois.

Il laisse dans le deuil ses deux frères, Clément Bazin de Piriac-sur-Mer (France) et Romain (Gabrielle) Bazin de Haywood. Il laisse aussi sa belle-sœur Elise Bazin de Notre-Dame-de-Lourdes et de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Il a été précédé de son père Eugène en 1936, de sa mère Marie Louise (née Gautron) en 1970, de deux frères Paul et Albert, d'une sœur Marguerite et de son mari Omer Levesque, et d'une belle-sœur Jeanne Bazin.

Le service funéraire a été célébré par le père Rhéal Forest à 19 h le lundi 31 juillet à l'église catholique de Haywood, précédé des prières à 18 h. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes.

Chronique religieuse

Une nation unie dans une prière d'adoration

À titre de directeur de l'Association de l'Adoration Eucharistique Perpétuelle, j'ai le grand plaisir de vous informer d'un projet que nous entreprenons afin d'unir notre pays, d'un bout à l'autre, par une heure sainte simultanée devant le Saint-Sacrement.

Cet événement aura lieu à la même date et à la même heure à travers le pays, à savoir le 9 octobre 1995 (jour de l'Action de grâces), aux heures suivantes:

- *heure avancée de Terre-Neuve: 17 h 30;*
- *heure de l'Atlantique: 17 h;*
- *heure de l'Est: 16 h;*
- *heure du Centre: 15 h;*
- *heure des Rocheuses: 14 h;*
- *heure du Pacifique: 13 h.*

Le but de cet événement merveilleux est de glorifier Notre Seigneur dans le Très Saint Sacrement, espérant que les grâces abondantes reçues pendant cette heure sainte conduiront un grand nombre d'âmes à la conversion et au repentir et les ramèneront au Seigneur et à l'Église.

Nous formulons le souhait que cette heure sainte constitue la semence qui fera germer dans les cœurs des fidèles une soif et une faim, un besoin d'adorer leur Seigneur et Dieu présent dans le tabernacle de leurs églises paroissiales.

J'aimerais citer ici les mots de notre bien-aimé pape Jean-Paul II à l'occasion de sa visite à un congrès eucharistique en Espagne. Voici ce qu'il a dit: «J'espère que cette forme d'adoration perpétuelle, avec l'exposition permanente du Saint-Sacrement, se continuera dans l'avenir!». Plus précisément, le pape Jean-Paul II a affirmé: «J'espère que l'adoration eucharistique perpétuelle sera établie dans toutes les paroisses et les communautés chrétiennes du monde entier!»

Dans le but de réaliser cette glorieuse tâche, nous avons obtenu l'assistance, dans chaque province, des personnes qui serviront de personnes-ressources dans votre région et qui pourront vous procurer toute l'information dont vous aurez besoin pour organiser cette heure sainte dans votre paroisse. Pour le Manitoba, cette personne est Daniel Moquin, 235, Paddington Road, Winnipeg (Manitoba) R2N 1H2. Tél.: 254-7935.

Ne manquez pas cet événement merveilleux d'être unis à tous les catholiques du Canada pour aimer et honorer notre Seigneur en tant qu'une nation, un peuple.

Si vous êtes intéressés à devenir membre de l'Association de l'adoration eucharistique perpétuelle, soit avant soit après cet événement, veuillez nous écrire à l'adresse suivante:

Daniel Arsenault, ptre
Directeur national
Association de l'adoration eucharistique perpétuelle
C.P. 27005
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 6V3
Téléphone et télécopieur
(506) 855-8253.

La Journée des pionniers à Saint-Lazare

Un retour aux sources

Bien installé dans sa petite vallée, le village de Saint-Lazare bourdonne d'activités. Pendant toute la semaine, les habitants se sont préparés à célébrer encore une fois la vitalité des aînés car c'est le 6 août qu'a lieu la Journée des pionniers.



Comme toujours, la Journée des pionniers s'annonce mouvementée à Saint-Lazare.

Jeanne Huberdeau, la coordonnatrice de la journée, travaille déjà depuis plusieurs semaines pour préparer la fête. Ça fait neuf ans que l'événement existe et, pour elle, c'est un plaisir d'y prendre part de cette façon. «J'aime ça organiser des choses comme ça», reconnaît-elle.

Mais en plus de la divertir, Jeanne Huberdeau sait que son travail pour la Journée des pionniers vient en aide au club d'aînés du village, le Club Fort Ellice, qui compte environ 90 membres. Grâce à la fête, ils recueillent environ 2 000 $. La coordonnatrice rapporte que les trois quarts de cette somme, soit 1 500 $, servent tout juste à défrayer les coûts de l'assurance du centre qui abrite le club. «On met le reste de côté au cas où on en aura besoin.»

En plus d'offrir une programmation variée qui sied aux jeunes comme aux moins jeunes, la Journée est aussi une occasion de réunion familiale. Jeanne Huberdeau explique que de nombreux jeunes ont quitté le village pour aller étudier ou travailler, mais qu'ils reviennent presque toujours lors de cette fin de semaine.

Il faut dire que plusieurs d'entre eux ne manqueraient pas, même «pour tout l'or du monde», le tournoi de balle familial qui a lieu dans la cour d'école. Entre 12 et 14 équipes (familles) y participent chaque année. «Cette année, ils (les gens) disent que ce sont les Huberdeau qui vont gagner», ajoute en riant Jeanne Huberdeau.

La journée est organisée de concert avec les Chevaliers de Colomb et d'autres organismes locaux.

Voici donc un aperçu des activités:

- 9 h Messe
- Déjeuner gratuit offert par le Village à l'aréna
- 12 h Départ du défilé au centre Fort Ellice
- Repas du midi offert par le club.
- Bingo au centre en après-midi.
- "Pigs in a blanket" (saucisses roulées dans de la pâte et cuites dans l'huile) disponibles à l'aréna et au centre.
- Jeux pour enfants et jardin du houblon à l'aréna.

Carole THIBEAULT

PROVINCE

Il y a 50 ans

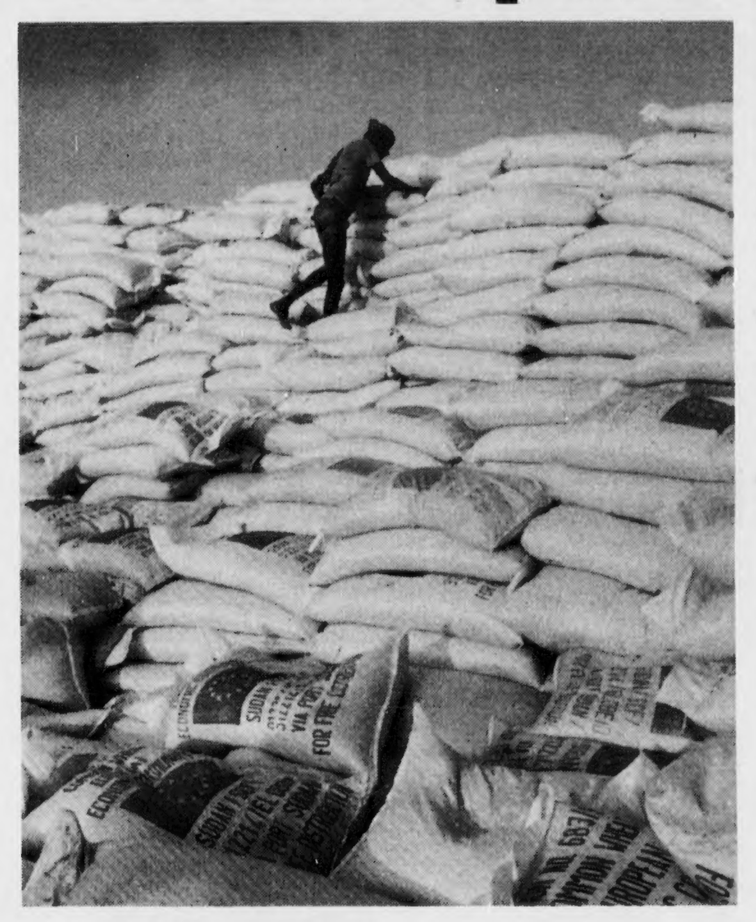
Le Canada marquera le 50e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'aide d'activités spéciales un peu partout au pays aux alentours du 15 août, date où deux bombes atomiques ont été larguées sur le Japon, ce qui a entraîné la capitulation de l'Armée rouge.

Des milliers de soldats canadiens, faisant partie des deux régiments Royal Rifles of Canada et Winnipeg Grenadiers, ont pris part aux combats en Extrême-Orient entre 1941 et 1945, et l'organisation «Le Canada se souvient» (Anciens Combattants Canada) veut le rappeler. De Dartmouth (N.-É.) à Victoria (C.-B.) en passant par Whitehorse et Ottawa, on organise des cérémonies, des vigiles, des défilés, des dédicaces de monuments, des expositions, etc.

À Winnipeg, la cérémonie commémorative du Jour V-J se déroulera le 13 août dans le Cimetière militaire de Brookside, qui recevra alors une nouvelle dédicace. Aussi, Agriculture Canada fera un don de 12 érables du Manitoba qui seront plantés au cénotaphe de Winnipeg en l'honneur des anciens combattants.

QUIZ

Catastrophe!



QUESTIONS

1. La guerre actuelle en Bosnie-Herzégovine a mobilisé les agences d'aide humanitaire de partout au monde. La photo ci-dessus montre des sacs de grain destinés à venir en aide à des Africains lors de quelle catastrophe?

2. Mais l'Éthiopie n'était pas seule à souffrir d'un manque de nourriture. Cinq de ses voisins africains en ont également été atteints au cours de la même décennie. Quels sont ces pays?

3. La sécheresse se définit comme l'absence prolongée de pluie. Quel pourcentage des terres de notre planète sont sujettes à ce phénomène?

4. Les criquets voyageurs sont capables de détruire un champ de maïs en moins d'une semaine, en moins d'un jour ou en moins d'une heure?

5. Quelle catastrophe a entraîné la mort de plus de 25 millions de personnes en Asie et en Europe entre 1334 et 1351?

RÉPONSES

1. Il s'agit de la famine en Éthiopie. Au cours de 1992, plus de 1,25 million de tonnes de denrées alimentaires étrangères ont été nécessaires en Éthiopie. À court terme, l'aide humanitaire a consisté à apporter des vivres aux régions touchées. Mais des moyens de transport inadéquats, des routes endommagées, la guerre ou des luttes entre tribus ont entravé la distribution de ces vivres. Malgré cela, les Nations Unies estiment à 20 millions le nombre de personnes dont la mort a été évitée grâce à l'aide humanitaire.

2. L'Angola, le Mozambique, la Somalie, le Soudan et le Botswana. En 1991, les Nations Unies ont estimé à 32 millions le nombre de personnes menacées par la famine. Dans le cas de tous ces pays, la guerre civile a accentué les problèmes de distribution des vivres.

3. Presqu'un tiers des terres sont vulnérables à la sécheresse, y compris celles de l'Amérique du Nord qui n'en souffrent pas en général. Rappelons que les régions agricoles des États-Unis entre 1931 et 1938 ont connu une sécheresse qui a réduit les récoltes de céréales et a donné lieu à des tempêtes de poussière emportant des tonnes de terre arable. En effet, la sécheresse peut dévaster n'importe quelle région du monde mais ses effets sont plus néfastes dans les pays en voie de développement pour de nombreuses raisons: la surpopulation, le surpâturage et la déforestation.

4. En moins d'une heure. En juin 1988, on a rapporté la présense de criquets voyageurs dans chaque pays africain. Alors que les pluies ont contribué à réduire la sécheresse, elles fournissaient les conditions idéales pour la reproduction de cette espèce. Les criquets voyageurs sont un type de sauterelle munie d'ailes; ils se rassemblent en essaims et commencent une migration lorsque la nourriture vient à manquer. Un seul essaim peut compter jusqu'à 50 milliards d'insectes.

5. La peste bubonique. Le plus grand fléau de l'histoire est introduit en Europe par des rats venus à bord des navires ramenant les épices d'Orient. Elle se reconnaît aux taches et aux enflures noires qui apparaissent sur le corps des malades.

Compilé par Stephan HARDY

Source: Catastrophes naturelles, famine et sécheresse, Éditions Héritage, 1994.

RECETTE

Salade de boeuf aux pêches



Pendant la période des grandes chaleurs, loin de nous la pensée d'allumer le fourneau pour la préparation des repas. La cuisson au BBQ effectuée dans le jardin s'avère la solution idéale pour un repas pris à l'extérieur.

1 1/2 tasse (375 mL) de bifteck ou de rôti de boeuf cuit, coupé en lanières
1 laitue romaine déchiquetée
1 avocat bien mûr, tranché
1 boîte/ 14 oz (398 mL) pêches tranchées
1/4 tasse (50 mL) de vinaigrette italienne allégée
2 c. à soupe (30 mL) de sauce BBQ aigre-douce

- Dans un grand saladier, mélanger le boeuf, la laitue romaine, l'avocat et les pêches égouttées (conserver le jus).
- Mélanger la vinaigrette, 1/4 tasse du jus de pêches, et la sauce BBQ.
- Au moment de servir, verser la vinaigrette sur la salade et mélanger délicatement.
- Garnir avec des tomates cerise et du poivre noir fraîchement moulu.

Donne 6 portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

SAINT-BONIFACE: Garderie des Bambins Inc., 197, rue Kitson. Programme éducationnel en francisation. Subvention: ouvertures pour enfants de 2 à 5 ans. Appelez: 237-8660.
111-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. S.M.B.
114-

GARDERIE FAMILIALE lundi à vendredi pour bébés jusqu'aux enfants de 3 ans. Appelez Yvonne au 237-5060.
116-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. C.R.
119-

MERCI au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.M.T.
120-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. D.R.A.M.
122-

TERRE NOIRE de haute qualité. Livraisons par camion. Prix compétitifs. Tél.: Roger ou Christian, Jardins St-Léon. 237–7216.
975-

Recherche

RECHERCHE: à louer maison de deux ch. à coucher avec option d'achat. Préfère avec salle à dîner et garage. Le 1er septembre. 235–0562 après 20 h.
085-

RECHERCHE: Gardienne pour garder un enfant de 5 ans et un bébé de 1 an. Durant le jour et certaines soirées. 231-0284.
103-

RECHERCHE: Gardienne pour nous nos deux enfant (5 ans et 1 an), qui viendrait dans notre domicile du lundi au merdredi, 7 h 30 à 13 h 30. Débutant en septembre. 255-1026.
110-

À vendre

À VENDRE: Lot double au cimetière Glenlawn sur le 59. Bien situé, à l'ombre du Bon Pasteur. Le prix est réduit. Envoyez vos noms et adressez à: La Liberté, dossier # 25, C.P. 190, Saint-Boniface (MB) R2H 3B4.
025-

VENTE PRIVÉE: Maison à un étage et demi, deux chambres à coucher. Très propre, garage, possession immédiate, quatre appareils inclus, rue D'Eschambault. 50 900 $. Composez le 878-3511.
112-

À VENDRE: deux lots côte-à-côte aux Green Acres Memorial Gardens, situé au jardin de la Crucifixion, près de la chapelle. Envoyez vos noms et numéro de téléphone à: Salome Desilets, 103-537, chemin Sainte-Anne, Winnipeg (MB) R2M 3E8.
115-

À louer

À LOUER: Townhouse de 5 chambres à coucher à Saint-Boniface, 1er septembre. Un stationnement, air climatisé. Téléphonez au 233–4735.
088-

À LOUER: Recherche étudiante ou professionnelle pour louer une chambre dans ma maison à Saint-Boniface. Tout est compris (laveuse/sécheuse, etc.). Composez le 235–1453 après 18 h.
083-

À LOUER: rue Kitson, appartement non meublé, 2 ch. à coucher, genre «loft», propre et tranquille. Chauffage, eau et stationnement inclus. Près de l'hôpital Saint-Boniface et du Collège. 350 $ par mois. 231–3331.
091-

À LOUER: Stationnement libre immédiatement au 513, Langevin près du Collège Saint-Boniface, Centre Taché et l'Hôpital Saint-Boniface. 30 $ par mois. 233-3243.
101-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Grande cour, garage simple. Composez le 233-8163.
106-

À LOUER: 850 $/mois, Parc Windsor, maison à niveau/garage. Jardin clôturé, près de l'école Lacerte. 254-5312.
107-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher dans une maison privée. Disponible le 1er septembre. Salle à manger, Solarium. 535 $ par mois (services et stationnement compris). Composez le 771-6964.
108-

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher, 6 appareils, foyer, air climatisé, stationnement. Possession immédiate. Téléphonez au 257-2060 ou au 255-0729. 750 $ par mois + services.
109-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, une chambre à coucher. Comprend chauffage, eau et stationnement. 330 $/mois. Composez le 237-0562.
116-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher avec balcon et climatiseur. 450 $ par mois. Composez le 233-2072.
117-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 161, Dumoulin. Téléphonez au 233-5087, de préférence après 18 h.
118-

À LOUER: Partager belle grande maison, à Southdale. Nouveaux meubles, rénové, foyer, piscine, système d'alarme. Femmes locataires très responsable, non fumeures. Références. Un mois de dépôt. Étudiantes: 325 $/mois. Travaillantes: 425 $/mois. 256-7877.
121-

À LOUER: rue Dumoulin, garçonnière et appartement d'une chambre à coucher. 310 $ et 330 $ plus hydro. Appelez: 237-7279.
123-

À VOTRE SERVICE